

Météo



Régions Nord : 32° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi. Les vents seront de 20 à 30 km/h près des côtes, et la mer sera calme.

Régions Sud : 37° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili dans la journée et même dans la soirée. Ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

19 SEPTEMBRE À TLEMCEN Regroupement des cadres du Front El Mousaqlab

Le FEM réunit ses cadres, salle de la commune d'El Hania, le 19 septembre prochain.



LE 20 SEPTEMBRE, AU PALAIS DE LA CULTURE

Conférence-formation : « Ethique et idéologie »

Le ministère de la Communication organise le 20 septembre à 8H, au Palais de la culture, une conférence de formation à l'intention des journalistes, intitulée : « Ethique et déontologie » animée par le président du Conseil suisse de la presse, Dominique Von-Burg.

LE 19 SEPTEMBRE, AU JARDIN D'ESSAI Sensibilisation de l'Agence nationale des déchets

L'AND, en collaboration avec Dubaï port d'Alger, organise une journée de sensibilisation et d'information sous le thème : « Gestion des déchets et protection de l'environnement », au Jardin d'Essais du Hamma.



CE MATIN À ORAN Le CRASC organise deux conférences



- 1- « Bilan des recherches sur l'histoire des activités scientifiques des Arabes entre les XI^e et XIX^e siècles» animée par Ahmed Djebbar, ancien ministre de l'Education nationale ;

2- « Histoire sociale et spatiale de l'Etat dans l'Algérie colonisée. L'Administration des PTT du milieu du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale » par Annick Lacroix, docteure, Instituts des langues et civilisations orientales, Paris.

CONSTANTINE Une caravane cinématographique sillonnera la ville



Des films algériens récents et classiques ayant participé à de nombreux festivals nationaux et internationaux seront projetés, dans le cadre des activités du centre et en coordination avec le département Cinéma de la manifestation « Constantine, capitale de la culture arabe 2015 ».

Régions Nord : 32° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi. Les vents seront de 20 à 30 km/h près des côtes, et la mer sera calme.

AÏD EL ADHA Les journées des jeudi 24 et vendredi 25 septembre chômées et payées (Fonction publique)

Les journées du jeudi 24 et vendredi 25 septembre 2015 coïncident avec la fête de l'Aïd El Adha, seront chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a indiqué hier la Direction générale de la Fonction publique dans un communiqué. Toutefois, les personnels exerçant en travail posté sont tenus d'assurer la continuité du service, durant ces deux journées correspondant au jeudi 10 et vendredi 11 Dhoul El Hidja 1436 de l'Hégire, a-t-on précisé de même source.



INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE Le concours d'entrée fixé aux 22 et 23 septembre



Le concours d'entrée à l'Institut national supérieur de musique (INSM) 2015/2016, est fixé aux 22 et 23 septembre 2015, indique le ministère de la Culture sur son site web.

Les candidats doivent être titulaires du baccalauréat (toutes séries 2013/2014/2015), ou d'un diplôme d'études générales de musique (DEGM), et être âgés de moins de 24 ans.

Horaires des prières

Jeudi 3 Dhoul el-Hida 1436

	Max	Min
Alger	32°	20°
Oran	31°	18°
Annaba	34°	21°
Béjaïa	30°	19°
Tamanrasset	37°	26°



PARTI TAJ

Réunion du BP le 19 septembre

Le BP du parti « TAJ » se réunit le 19 septembre 2015, au siège national, Ain Allah, Dély Ibrahim, à partir de 10 heures.

Le président du parti, Amar Ghoul interviendra sur les questions nationales et internationales d'actualité.



LE 19 SEPTEMBRE Conférence de presse de l'ANR



Le secrétaire général de l'ANR, Belkacem Sahli donnera une conférence de presse le 19 septembre 2015 à 11 heures, à l'issue du Bureau national de la formation politique.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS Rentrée le 27 septembre

- **Inscriptions :** du dimanche 14 juin 2015 au jeudi 17 septembre 2015.

- **Journées de sélection et d'orientation :** les 20, 21 et 22 septembre 2015.

- **Proclamation des résultats :** le mercredi 23 septembre 2015.

- **Rentrée officielle (reconduits et nouveaux stagiaires) :** le dimanche 27 septembre 2015.

PROMOTION OOREDOO POUR SES CLIENTS Parlez 120 minutes pour 100 DA seulement



Toujours à l'écoute de ses clients et suite au succès de sa promotion « 120 mn d'appels pour 100 DA seulement », Ooredoo relance cette promotion exceptionnelle et offre à ses clients la possibilité de profiter de ce forfait d'appels pour communiquer plus longtemps, aux tarifs les plus avantageux.

En effet, pour 100 DA seulement, le client bénéficie d'un forfait de 120 minutes d'appels vers Ooredoo valable jusqu'à 2h du lendemain d'achat.

Pour bénéficier de cette promotion et pouvoir communiquer librement et à l'heure qui lui convient, le client Ooredoo peut acheter son forfait en allant sur le site CHOOOF.OOREDOO.DZ ou en composant le code *151*7# sur son téléphone.

La promotion « 120 minutes vers Ooredoo » est valable pour les clients prépayés :

*2G : abonnés à l'offre Nedjma Plus, du 16 septembre 2015 au 06 octobre 2015 ;

* Et 3G : du 16 septembre 2015 au 15 octobre 2015.

Cette promotion confirme la volonté de Ooredoo d'être à l'écoute de ses clients en leur offrant les meilleurs services adaptés à leurs besoins.

LA CLASSE POLITIQUE, LA RENTRÉE SOCIALE ET LES ÉCHÉANCES POLITIQUES

Quel rôle pour l'opposition ?

Les partis politiques se réclamant de l'opposition, semblent être dans une position d'attentisme. Ils ont tendance à subir, pour ainsi dire, les événements que connaît l'Algérie en se montrant plutôt absents des débats qui engagent l'avenir du pays.



Kamel Cherif

L'appel lancé par le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, à l'opposition de faire des propositions alternatives dénote de l'inertie de ces partis. Ouyahia qui a également la casquette de ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, a exhorté cette opposition à ne pas se contenter des critiques.

Ouyahia a annoncé que la révision de la Constitution devrait intervenir cette année, tout en faisant observer que la décision relève du chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika. A la surprise générale, l'opposition observe actuellement un mutisme quasi-total, alors qu'elle devrait être une force de proposition.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait également in-

vité l'opposition, lors de la réunion du dernier Conseil des ministres, à s'impliquer davantage dans les débats et à faire des propositions.

Or, cette opposition donne l'air d'être divisée sur un nombre sujets, ce qui explique son manque pour ne pas dire l'absence d'homogénéité dans ses positions et démarches. C'est le cas notamment de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique (CLTD), composée de partis politiques et de personnalités nationales, qui a du mal à décoller en raison des divergences internes.

On citera à cet effet le cas du Front des forces socialistes (FFS) dont les démarches et les initiatives sont vues d'un mauvais œil par cette CLTD. En ce sens, l'opposition ne devrait pas se limiter à la CNLTD, quand on sait qu'il y a aussi d'autres partis qui se situent au centre et d'autres partis dits islamistes.

A côté de toutes ces formations politiques, les partis soutenant le prési-

dent de la République, sont aussi appelés à faire front et s'unir, selon une proposition de Ouyahia qui a mis le souhait de rassembler ces partis au sein d'un pôle. Cette proposition a été relayée par le secrétaire général du parti du Front de Libération nationale (FLN) Amar Saâdani, qui avait suggéré la constitution d'un Front.

Des propositions qui font leur bonhomme de chemin chez ces partis proches du président et du pouvoir, au moment où ceux de l'opposition se cherchent encore et semblent avoir du mal à trouver un dénominateur commun pour asseoir leur alliance.

A cet effet, ces partis sont également appelés à s'organiser pour constituer un contre-poids aux partis au pouvoir et se placer en vue des futures échéances. En d'autres termes, ils ne devraient pas se contenter de critiquer le pouvoir, mais de proposer des alternatives à ce même pouvoir, ce qui consolidera davantage la pratique démocratique en Algérie !

Sellal ordonne plus de rigueur dans la gestion financière des administrations et organismes publics

Le Premier ministre Abdemalik Sellal a demandé aux membres du gouvernement de veiller à une gestion plus rigoureuse des ressources financières allouées aux administrations, organismes et établissements publics, selon une instruction dont l'APS a obtenu une copie.

«Dans le cadre de la rationalisation des dépenses publiques (...), je vous inscris de veiller personnellement à l'effet d'attirer l'attention des gestionnaires des administrations, organismes et établissements publics sous votre tutelle à faire preuve de plus de rigueur dans la gestion des ressources financières qui leur sont allouées», a indiqué M. Sel-



lal dans son instruction datée du 10 septembre.

Ces ressources doivent être orientées exclusivement aux dépenses incompréhensibles afin d'assurer les missions dont elles sont investies et «ne doivent en aucun cas être affectées à des dépenses superflues», souligne-t-il. Les administrations et organismes pu-

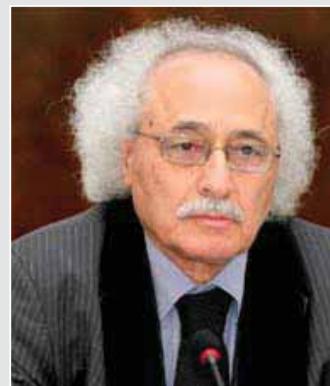
blics sont tenus ainsi de diminuer de 4% leurs dépenses de fonctionnement et de 20% les prestations téléphoniques et achat de fournitures alors que les cadeaux de fin d'année sont à prohiber, précise M. Sellal, expliquant que ces réductions étaient «une nécessité fondamentale». Cette démarche nécessite,

poursuit-il, un audit et un contrôle précis sur ces actes de gestion en matière de dépenses afin de moraliser l'action publique. Pour leurs parts, les organismes chargés du contrôle de la dépense publique seront tenus responsables de toute complicité ou défaillance, souligne le Premier ministre, ajoutant que des sanctions administratives seraient prises à l'encontre de tout responsable défaillant.

M. Sellal a demandé, dans le cadre de la «stricte» mise en œuvre de ces dispositions, de gérer de manière «rigoureuse et efficiente» les missions à l'étranger en limitant notamment leurs nombre et durée.

ECOSOCIAL

Le CNES organise dimanche à Alger une table ronde sur les enjeux de l'économie algérienne



Le Conseil national économique et social (Cnes) organisera dimanche à Alger une table ronde autour d'un collège d'experts nationaux et internationaux avec pour thème principal les enjeux de l'économie algérienne face à la situation actuelle du marché pétrolier international, a-t-on appris auprès des organisateurs.

«Les prévisions économiques du nouvel espace-monde et le retour vers le marché international des hydrocarbures: quels impacts sur l'économie nationale et quelles préconisations à suggérer aux politiciens?», telle est la problématique retenue pour cette table ronde qui se déroulera en trois panels.

Ainsi, le premier panel devra débattre de l'évolution de l'économie mondiale depuis la crise des «Subprimes» de 2008, avec un accent particulier sur le retour vers le marché international des hydrocarbures.

Les débats autour de ce panel seront également axés sur les perspectives, les défis et les enjeux globaux liés au marché des hydrocarbures dans l'optique d'en mesurer les impacts sur l'économie nationale.

Le deuxième panel aura pour objet de traiter les principaux éléments-diagnostic caractérisant l'économie nationale, essentiellement appréciés par rapport à un benchmark international de règles, de bonnes pratiques et de standards, de plus en plus exigeants.

Il s'agit également dans le même sens de débattre des enjeux multiples, auxquels est confrontée l'économie nationale, traduisant la nécessité de muter vers une économie compétitive et résiliente à savoir : la diversification, la réindustrialisation, l'insertion aux chaînes de valeurs internationales, l'insertion progressive de l'économie informelle dans la formalité et le développement humain. Le troisième panel devra, quant à lui, débattre des éléments-diagnostic ainsi dévoilés par les deux premiers panels ainsi que des recommandations et préconisations à soumettre à l'appréciation des plus hautes autorités nationales, afin qu'elles puissent statuer en toute connaissance de cause.

En outre, la table ronde de dimanche prochain donnera lieu, dans les délais les plus rapprochés, à la publication d'actes, qui incluront les contributions écrites du «Collège des experts». Ces actes devraient ensuite prendre le format d'un «Manifeste pour l'émergence de l'Algérie», ajoute-t-on de même source.

APS



SELON UN EXPERT

La Charte des Nations unies a verrouillé tous les moyens de sa refonte

Mme Monique Chemillier-Gendreau, professeur de l'université Paris 7, a plaidé, mercredi à Alger, pour la mise en place d'une autre structure à la place de l'Organisation des Nations unis, car les moyens de changer l'actuelle charte de l'ONU sont «inexistants».

Selon Monique Chemillier-Gendreau, qui a animé une conférence intitulée «Le contrôle de constitutionnalité, Etat de droit et démocratie» au siège du Conseil constitutionnel, «la charte actuelle des Nations unis a verrouillé tous les moyens permettant sa refonte, ce qui nécessite la mise en place d'une nouvelle organisation».

L'universitaire a estimé que la démocratie est «absente» au sein de l'organisation qui «ne fonctionne même pas sur les principes minimes» d'un Etat de droit mettant en avant, dans ce contexte, l'hégémonie des cinq membres du Conseil de sécurité de cette institution, représentant de la société mondiale. Elle expliquera en substance, «les incohérences qui marquent la société mondiale et ses institutions. Celles-ci, explique-t-elle, réclament aux Etats membres plus de démocratie (...) alors qu'elles-mêmes ne sont pas fondées sur des règles démocratiques».

Mme Chemillier-Gendreau a développé, lors de son exposé, la notion de droit national et le droit international ainsi que les paradoxes qui peuvent surgir dans la relation entre les deux, soulignant «la difficulté rencontrée dans les systèmes juridiques internes pour s'adapter au droit international».

Concernant les notions soulevées dans sa conférence : contrôle de constitutionnalité, Etat de droit et démocratie, il s'agissait pour l'universitaire de montrer la corrélation entre ces trois éléments.

Selon elle, «le contrôle de constitutionnalité (à certaines conditions relatives aux modalités de la saisine et à l'extension matérielle du contrôle) est un puissant facteur de réalisation de l'Etat de droit. Il est donc important que ce contrôle se développe au sein de toutes les sociétés».

Quant à la démocratie, elle suppose, a-t-elle dit, «certains mécanismes institutionnels mais elle les dépasse car elle résulte plus d'un esprit que de la lettre des textes».

Interrogé en marge de la conférence sur l'«extension de la saisine» au niveau du Conseil constitutionnel, notamment en Algérie, l'expert a exprimé le vœu qu'il y est à l'avenir des élargissements». «Plus on élargit la saisine, plus il y a des lois qui sont vérifiées ce qui garantira un meilleur contrôle et une meilleure constitutionnalité», a-t-elle précisé.

Pour sa part, le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, a estimé que «la conférence a permis à l'assistance de connaître les règles qu'il faut absolument respecter au niveau des conseils constitutionnels, dont celui de l'Algérie, comme elle a permis de s'imprégner des expériences d'autrui afin d'en tirer les enseignements». «L'exposé était intéressant en soit d'abord, mais aussi au vu de la conjoncture que connaît le pays», a souligné M. Medelci. Mme Monique Chemillier-Gendreau a été reçue, peu avant la conférence, par M. Medelci.

ALGÉRIE-MALI-MAURITANIE-NIGER

Le Conseil des chefs d'états-majors des pays du CEMOC réuni à Tamanrasset

Les travaux d'une réunion ordinaire du Conseil des chefs d'état-major de l'Algérie, du Mali, de la Mauritanie et du Niger ont débuté mercredi au siège de la 6ème Région militaire à Tamanrasset, sous la présidence du général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).



La rencontre s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de la situation sécuritaire prévalant dans la sous-région du Sahel, et en application des dispositions prises pour la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée au sein du Comité d'état-major opérationnel conjoint (Cemoc).

Le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah a souligné, en ouverture des travaux, l'importance de cette rencontre qui vise la poursuite du travail selon le mécanisme de coopération et de coordination entre les pays membres du Cemoc pour mettre fin au terrorisme dans la région.

Il a fait état, à ce titre, de la possibilité de mettre l'expérience cumulée par l'ANP durant sa longue lutte contre le terrorisme, à la disposition des pays voisins, dans le cadre d'une «dynamique collective ou se conjuguerait les efforts de nos pays» pour éliminer définitivement le phénomène du terrorisme menaçant la région.

Bien que, a-t-il dit, «la situation sécuritaire dans la région connaît une amélioration progressive, grâce aux efforts déployés par nos pays au double plan politique et militaire», il n'en demeure pas moins, estime le général de corps d'Armée, que «des désseins du terrorisme frontaliers nous dictent la nécessité de rester vigilants et de renforcer la coopération afin de préserver les acquis réalisés».

«Un état de fait qui implique toute notre attention pour la prise de mesures appropriées, à travers une coopération efficiente adossée à une stratégie commune», a soutenu le même intervenant.

Dans tous les cas de figure, estime-t-il, «il appartient d'activer cette stratégie afin de réunir les conditions adéquates au développement socio-économique et à la stabilité de notre région, et dont l'efficience ne saurait se concevoir sans tenir compte de l'aspect sécuritaire».

Une démarche qui commence déjà, facteur primordial, par l'échange de renseignements, à travers une coordination des actions aux frontières, telle que prévue par le mécanisme mis en place dans ce cadre, a précisé Gaïd Salah.

«Telles sont, à nos yeux, les grandes lignes d'orientation de notre stratégie pour la prochaine étape décisive, dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé», a-t-il indiqué, soulignant que «seule l'implication des capacités de chacun des pays de la région, dans le cadre d'une dynamique collective sous-tendue par une conviction de la communion de la cause, est à même de permettre de surmonter cette étape et de prémunir la région d'une dégradation de la situation».

Evoquant les efforts déployés par l'Algérie dans la région, le général de corps d'Armée Gaïd Salah a fait état d'une forte mobilisation et de la

mise en place de moyens colossaux afin de surveiller les frontières et les protéger contre tout accroissement de la menace, mettant ainsi en échec de nombreuses tentatives d'infiltration de terroristes et d'introduction d'armes et de munitions, dans les pays de la région.

La protection ainsi des frontières de l'Algérie a eu un impact positif sur la stabilité de toute la région, a-t-il soutenu.

Au terme de son intervention, Gaid Salah a exprimé la détermination de l'Algérie à préserver «ce cadre de coopération à travers lequel nous exprimons, en toute liberté et sérieux, notre analyse et point de vue sur les questions sécuritaires concernant la région».

Et d'ajouter que «l'ANP reste déterminée à combattre le terrorisme et à conjurer ses efforts avec ceux de ses voisins, forte de sa conviction que c'est la seule voie possible d'éradication totale de ce phénomène».

Les travaux de cette réunion ordinaire des chefs d'états-majors des pays du Cemoc se poursuivent par la présentation d'exposés sur la situation sécuritaire dans la région, suivis par des échanges d'analyses et d'information sur la situation dans la région. Cette réunion sera ponctuée par la cérémonie de passation de la présidence du Conseil des chefs d'états-majors entre le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP et le chef d'état-major des Armées malientes.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

66 contrebandiers appréhendés et des produits destinés à la contrebande saisis dans différentes régions du pays (MDN)

Soixante-six (66) contrebandiers ont été appréhendés et divers objets de contrebande saisis mardi dans différentes régions du pays, indique mercredi le ministère de la Défense national (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam (6ème région militaire) ont appréhendé, le 15 septembre



2015, soixante-six (66) métaux, deux (2) marchandises portables», précise la même source. «D'autre part, des éléments des Gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2ème région militaire) ont saisi un véhicule et 2.490 litres de carburant destinés à la contrebande», ajoute le communiqué. «Au niveau de la 4ème région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel d'Illizi a saisi deux (2) véhicules tout-terrain, 4.000 litres

de carburant et des téléphones portables», précise la même source. «D'autre part, des éléments des Gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2ème région militaire) ont saisi un véhicule et 2.490 litres de carburant destinés à la contrebande», ajoute le communiqué. «Au niveau de la 4ème région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel d'Illizi a saisi deux (2) véhicules tout-terrain», conclut le MDN. APS



L'évaluation de l'Accord d'association et la coopération avec l'UE au menu de la visite de Mogherini à Alger

L'évaluation de l'Accord d'association et l'examen de la coopération bilatérale entre Alger et Bruxelles seront au menu de la visite de travail qu'effectuera à partir de ce mercredi à Alger la Haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini.

Par Bouaziz Zahia

Les relations bilatérales entre l'UE et l'Algérie, la problématique de la migration et les questions sécuritaires seront à l'ordre du jour de cette visite, où la question de l'évaluation de l'Accord d'association signé entre les deux parties en 2002 et mis en œuvre en septembre 2005 se posera avec acuité. L'Algérie a déjà saisi la Haute représentante de l'UE pour demander officiellement l'ouverture de discussions sur une évaluation conjointe objective de la mise en œuvre de l'accord d'association.

La visite de la chef de la diplomatie européenne en Algérie, la première depuis son entrée en fonction en novembre 2014, sera ainsi, mise à profit pour expliquer et sensibiliser la partie européenne sur l'opportunité et le bien-fondé de cette évaluation commune et sur la légitimité de la position algérienne. La démarche d'évaluation réclamée par l'Algérie «ne vise nullement à remettre en cause l'Accord d'association, mais bien au contraire à l'utiliser pleinement dans le sens d'une interprétation positive de ses dispositions permettant un rééquilibrage des liens de coopération», assure une source proche du dossier.

Dix ans après l'entrée en vigueur de ce nouveau cadre de coopération qui a instauré un dialogue ouvert et une collaboration globale incluant les dimensions politiques, sécuritaires, économiques, commerciales, financières, culturelles et humaines, l'Accord d'association n'a pas pour autant permis d'atteindre les résultats escomptés par la partie algérienne. «Dans ce partenariat, l'Algérie a donné plus qu'elle n'a reçu. (à) cela fait dix ans depuis la conclusion de l'accord et une évaluation s'impose», avait déclaré en juin dernier, à Bruxelles, le ministre d'Etat, ministre des

Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra lors d'une conférence de presse, animée à l'issue de la 9e session du Conseil d'association Algérie-UE. Depuis la conclusion de cet accord, la position commerciale de l'UE n'a eu de cesse de se renforcer au détriment de l'économie nationale. En 2010, cette situation a amené le gouvernement algérien à procéder au gel unilateral des concessions tarifaires accordées à l'UE en vertu de l'Accord d'association.

Après huit rounds de laborieuses négociations, un compromis sur le report de la zone de libre-échange, prévue en 2017, à 2020 a été trouvé. Cependant, la tendance à l'accroissement du déficit commercial hors hydrocarbures s'est poursuivie, en témoigne les chiffres des sept premiers mois de 2015. Sur 30,560 mds de dollars d'importations globales de l'Algérie, 15,67 mds proviennent de l'UE, soit 50,62%, selon

la direction générale des Douanes. En même temps, un faible stock d'afflux des investisseurs de l'UE vers l'Algérie a été constaté. Selon les données de l'ANDI, seuls 316 projets d'une valeur de 7,7 mds d'euros ont été réalisés par des investisseurs européens durant la période allant de 2002 à 2014.

PEV: l'adoption du plan d'action subordonnée à l'accession à l'OMC

Si l'Algérie a fait le choix de conclure d'abord l'Accord d'association avec l'UE et de négocier ensuite l'adhésion à l'OMC, c'est pour pouvoir bénéficier de l'appui du partenaire européen dans cette négociation. Ce qui ne s'est pas réalisé à ce jour, en dépit d'une déclaration commune y afférente dans l'accord d'association.

Selon la même source, l'adoption du plan d'action relatif à la politique européenne de voisinage (PEV), en cours de discussions, est subordonnée à l'avancement des discussions sur l'accord bilatéral de l'accession à l'OMC.

Ce plan est un document d'engagement sur une série d'actions à mener durant trois ou cinq ans dans les trois volets: politique et sécurité, économique et commerce, social et humain. Dans le cadre de la PEV, l'Algérie a insisté sur des liens de voisinage respectueux de la souveraineté, de l'égalité des partenaires et des intérêts face aux défis communs de développement et de sécurité dans la région, oeuvrant pour la consécration des principes de respect mutuel et de non-ingérence dans les affaires intérieures, de l'équilibre des intérêts dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

Le titre de la coopération financière, l'UE reste le premier bailleur de fonds avec une allocation totale, toutes subventions confondues, depuis les années 1980, avoisinant le milliard d'euros. Mais, dans la nouvelle programmation budgétaire (2014/2017), l'Algérie ne bénéficie que de 120 à 148 millions d'euros, contre 890 millions pour le Maroc et 246 millions pour la Tunisie.

L'Algérie n'a pas caché son «insatisfaction suite à cette dotation inappropriée» par rapport aux objectifs ambitieux fixés par les deux parties relatifs à l'appui à la gouvernance, à la diversification de l'économie, en plus des autres avantages comparatifs de l'Algérie en tant que fournisseur sûr et régulier de gaz (14% de la consommation européenne) et d'acteur majeur de maintien de la paix et de la sécurité dans la région, contribuant directement à la neutralisation de fléaux et menaces affectant le partenariat européen.

La visite en Algérie de la Haute représentante européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité sera également l'occasion de signer trois conventions de financement dans le cadre de la coopération bilatérale dans les domaines d'appui à la justice et à la formation-emploi.

Après le FMI et la BM, Alger

«Une juste reconnaissance aux positions politiques algériennes»

Kamel Cherif

La visite de travail qu'effectue la Haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, Federica Mogherini en Algérie intervient juste après les deux visites en Algérie du président de la Banque mondiale (BM) pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord ainsi que le chef de la mission en Algérie du Fonds monétaire international (FMI). L'Algérie dont la voix est audible et respectée au niveau régional et international, demeure une référence pour les pays développés et incontestable pour les organisations internationales. Cela explique, en fait, les visites successives des représentants de la BM et du FMI, suivie par celle de l'UE en Algérie. Ces visites coïncident avec la crise financière mondiale induite par la chute des prix du pétrole. Forte de son expérience, quand elle a été frappée de plein fouet dans les années 1980 puis 1990 par la crise économique, provoquée par la chute brutale des prix du pétrole, l'Algérie a pu se ressaisir. L'expérience des années 1990, aggravée par le terrorisme, a permis à l'Algérie de mieux apprêcher les conséquences de la chute des prix du pétrole. En ce sens, les plus hautes autorités du pays ne cessent d'assurer et de rassurer les Algériens quant aux capacités du pays à faire face à la baisse des prix du pétrole.

L'Algérie a une marge de sécurité pour les prochaines années, soit le temps de diversifier davantage son économie et surtout ses exportations. Le discours des hauts responsables de l'Etat font ressortir que l'Algérie de 2015 n'est pas celle des années 1990 et encore moins des années 1980. Les dispositions prises à cet effet lui permettent de passer l'écueil de la crise de la chute des prix du pétrole. Grâce au remboursement par anticipation de sa dette extérieure, l'Algérie a fait mieux en accordant un prêt au FMI, après la crise financière de 2009 ! Qui l'aurait cru ! L'Algérie qui finance le FMI, lequel avait failli déstructurer l'économie du pays dans les années 1990. Aujourd'hui, les responsables de ces institutions ainsi que ceux de l'UE semblent vouloir bénéficier de l'expérience de l'Algérie pour s'enquérir de la politique suivie afin d'éviter que la crise de la chute des prix de pétrole ne touche les acquis socioéconomiques des Algériens. Ces visites s'apparentent aussi à une forme de reconnaissance à la politique de bonne gouvernance de l'Algérie sous l'impulsion du Président la République Abdellaziz Bouteflika. C'est la crédibilité de l'Algérie qui est mise en exergue, le pays s'étant relevé de manière spectaculaire après une décennie de terrorisme alourdi par les plans de restructuration des organisations financières internationales. Sur le plan politique, les positions de l'Algérie sont claires et immuables en ce qui concerne la situation en Afrique et au Moyen-Orient, notamment en Syrie et au Yémen. L'Algérie a toujours préconisé des solutions politiques basées sur le dialogue et la réconciliation, excluant toutes formes d'ingérence dans les affaires internes de pays souverains.

ALGÉRIE-ITALIE



M. Khebri évoque avec la ministre italienne du Développement économique la coopération bilatérale

Le ministre de l'Energie, Saleh Khebri, et la ministre italienne du Développement économique, Federica Guidi, ont examiné mardi à Alger les possibilités de renforcer et de diversifier les domaines de la coopération entre l'Algérie et l'Italie. «Il existe plusieurs domaines de coopération entre les deux pays. Aujourd'hui, nous sommes convenus sur les moyens de renforcer ces relations notamment dans les hydrocarbures en amont et en aval et dans les énergies renouvelables», a indiqué M. Khebri à la presse à l'issue de sa rencontre avec la ministre italienne. M. Khebri, qui a qua-

lité d'excellentes relations algéro-italiennes, a souligné l'intérêt des deux pays de booster davantage les relations bilatérales. De son côté, Mme Guidi a exprimé la volonté de son pays de renforcer la coopération dans les secteurs traditionnels comme le gaz et d'élargir cette coopération à d'autres domaines.

«Nous voulons continuer le travail dans les secteurs traditionnels comme le gaz et les huiles et nous allons aussi diversifier cette coopération à d'autres de domaines comme l'équipement et l'énergie renouvelables», a-t-elle déclaré.

Création à Alger d'une Commission mixte de coopération industrielle

Un mémorandum d'entente pour la création d'une Commission mixte de coopération industrielle a été signé, mardi à Alger, entre le ministère de l'Industrie et des mines et le ministère du Développement économique italien.

Le document a été paraphé par le ministre de l'Industrie et des mines Abdessalem Bouchouareb, et la ministre italienne du développement économique, Mme Federica Guidi, en visite de travail à Alger.

Cette Commission aura pour missions essentielles de cerner les opportunités de partenariats industriels et technologiques susceptibles de diversifier les relations industrielles bilatérales et encourager les opérateurs des deux pays à nouer des partenariats dans différentes filières, a-t-on indiqué. Intervenant à l'issue d'une séance de travail entre les responsables des deux parties, M. Bouchouareb a indiqué que ce dispositif va permettre de suivre tous les projets et prendra en charge tous les problèmes qui peuvent surgir d'accélérer le partenariat avec l'Italie».

Selon le ministre, «plusieurs projets structurants» ont été abordés lors de la réunion du travail dans plusieurs domaines, notamment dans les secteurs de l'énergie, l'électricité et la mécanique. Evoquant les partenariats dans le domaine de la mécanique, M. Bouchouareb a indiqué que les projets entre les deux pays «avancent bien», en affirmant que le constructeur Fiat «va enfin venir s'installer en Algérie», dans le cadre d'un partenariat pour une usine de

montage avec un privé algérien. De plus, a-t-il dit, le constructeur Ivecu est sur «le point de finaliser» un accord pour l'implantation d'une usine de montage en Algérie également en partenariat avec le groupe Ival.

L'usine de véhicules utilitaires de la marque italienne Ivecu, prévue à Bouira entrera en production fin 2016. Cette unité aura, dans un premier temps, une capacité de montage de 1.000 à 1.500 véhicules par an, avec un taux d'intégration qui devrait se situer entre 17 et 20%, selon le groupe Ival. M. Bouchouareb a ajouté que la volonté du Gouvernement algérien est d'aller vers un «grand pôle» de la mécanique industrielle à Oran, autour duquel s'activeront des PME sous-traitantes.

Pour sa part, Mme Guidi a affirmé que sa présence en Algérie vise à «confirmer l'intérêt de l'Italie pour accompagner le projet de diversification de l'économie de l'Algérie», qui ne va pas se limiter aux secteurs traditionnels, comme la sidérurgie, l'huile ou le gaz, mais qui va s'élargir aussi à la mécanique aux énergies renouvelables, et à d'autres secteurs prochainement».

Elle a souligné que le mémorandum signé permettra de découvrir d'autres opportunités de partenariat, en affirmant l'intérêt de l'Etat italien, ainsi que plusieurs entreprises italiennes de renforcer la coopération avec l'Algérie qui dispose de plusieurs opportunités, surtout dans l'industrie».

APS

IN-SALAH : Un intérêt croissant pour l'aquaculture dans le Tidikelt

Le développement de l'aquaculture intégrée dans les activités agricoles, afin de promouvoir la filière dans les régions du Sud, est au centre des intérêts des agriculteurs dans le Tidikelt (circonscription administrative d'In-Salah), préparant la région à devenir un pôle dans le domaine. L'expérience de l'aquaculture, tentée par plusieurs agriculteurs de la région, a donné des résultats «encourageants» à travers les opérations d'alevinage dans les bassins d'irrigation au niveau de certains périmètres agricoles, selon la subdivision de l'agriculture à In-Salah. Ces expériences ont permis aux agriculteurs de s'adapter avec cette nouvelle activité, à l'instar de Touati Mohamed, un des premiers agriculteurs à s'y lancer dans la région d'In-Salah. Ce fellah a pu, dans un temps relativement court, à produire une quantité considérable de poissons, notamment de l'espèce Tilapia, ce qui a encouragé d'autres agriculteurs locaux à investir dans la filière, selon la même source. Parmi les facteurs ayant encouragé les agriculteurs à se diriger vers cette filière, figurent les nombreux avantages qu'elle offre, dont la possibilité de réutiliser les eaux des bassins aquacoles, riches en éléments organiques, pour l'irrigation agricole, donnant, d'ailleurs, des résultats «probants», a-t-on indiqué. De nombreux agriculteurs entendent ainsi développer et diversifier leurs activités, en dépit des contraintes rencontrées, dont la disponibilité des aliments de poisson, selon la même source. Le Centre national de recherche et de développement des ressources halieutiques et de l'aquaculture s'emploie, de son côté, à assurer un accompagnement de l'opération au profit des agriculteurs, dans le cadre du programme d'agriculture intégrée et ce, à travers plusieurs vilayats du Sud, à l'instar d'Adrar et de Tamanrasset, a indiqué à APS son directeur, en marge d'une visite de terrain d'un groupe de techniciens du centre dans la région du Tidikelt pour rechercher les moyens de développer la filière de la pisciculture au Sud. Le centre a procédé, en juillet dernier, à la distribution de 2.000 poissons de Tilapia Rouge à des agriculteurs de la région d'In-Salah qui possèdent les facteurs de réussite de cette activité, a rappelé Rachid Anane. Pour ce dernier, le Grand Sud possède deux régions jugées très importantes aptes à accueillir ce genre d'activités, à savoir In-Salah et Adrar.

Le groupe de techniciens, qui compte plusieurs responsables du centre spécialisé dans la pisciculture, accompagnés du directeur de la chambre mixte interwilayas de la pêche et de l'aquaculture d'Ouargla, ont été informés sur les différents sites pouvant abriter cette activité, dans les régions d'In-Salah, Fogaret-Ezzoua, Tarenkoukou et In-Ghar. Un projet d'investissement privé dans la céréaliculture, dans la région de Kouinbi, figure parmi ces sites et a constitué une occasion d'étudier la possibilité d'intégrer l'activité aquacole, en plus d'éclairer les membres de la délégation sur les difficultés rencontrées par les agriculteurs de la région, intéressés par la filière.

APS

DOUANES COMMERCE EXTÉRIEUR: Renforcement du dispositif de l'Opérateur économique agréé

Le statut d'Opérateur économique agréé (OEA), entré en vigueur depuis trois ans pour faciliter les procédures de dédouanement, vient d'être renforcé par la Direction générale des Douanes (DGD) en introduisant plus de facilitations, notamment en faveur de l'exportation, a appris l'APS auprès de cette institution.

Une nouvelle circulaire signée par le Directeur général des Douanes le 30 juillet dernier, abrogeant celle de juillet 2012 relative à la mise en œuvre du statut de l'OEA, a simplifié davantage les procédures de dédouanement au profit des opérateurs agréés et notamment les exportateurs. Un contrôle intelligent, limitant le passage par scanner à seulement 40% des marchandises contrôlées, a été ainsi instauré.

Pour les marchandises ciblées par un scanning et lorsqu'il s'agit d'un nombre de conteneurs ou autres engins de transport important dépassant cinq unités, «la douane procéde à un ciblage d'un nombre ne dépassant pas les 40%, un ciblage qui sera automatisé dès qu'il est possible», selon la circulaire dont l'APS a obtenu une copie. Le contrôle physique des marchandises ne peut être cumulé avec le passage au scanner sauf si ce dernier donne de «fortes présomptions de fraude», et lorsqu'elle est décidée, elle est effectuée sur le site de l'opérateur ou sur un site de son choix.

L'autorisation d'une visite approfondie de la déclaration ou de la marchandise est le ressort exclusif du chef d'inspection divisionnaire des douanes.

Cette vérification est en plus effectuée «dans la célérité la plus totale, par les services de l'inspection principale des brigades, de concert avec ceux chargés de la vérification», selon la circulaire.

Au cas où le résultat du scanning indique qu'il n'y a «rien à signaler», la marchandise est immédiatement enlevée ou exportée.

En dehors de cas de marchandises prohibées ou soumises à une formalité particulière préalable à l'exportation, tout litige avec les services des Douanes n'ouvre pas droit à ces dernières de bloquer la marchandise destinée à l'exportation.

La marchandise sera ainsi normalement exportée et le litige la concernant est traité après son exportation.

D'autre part, les marchandises destinées à l'exportation bénéficient désormais de la «priorité» dans la mise à quai et dans la constatation du vu à l'embarquement.

Et pour inciter les opérateurs bénéficiant du Circuit vert à intégrer le statut de l'OEA, l'administration douanière a décidé de réserver ce circuit, à compter du 1er novembre prochain, aux seuls OEA. La Douane invite ainsi tous les opérateurs inscrits dans ce circuit, actuellement au nombre de 80, à introduire leur demande de bénédiction.



néfice du statut de l'OEA.

D'autres facilitations douanières ont été par ailleurs intégrées au profit des exportateurs et importateurs sur un pied d'égalité.

Il s'agit, par exemple, de la reconduction automatique d'une procédure douanière, l'acceptation de chèques non certifiés pour le paiement des droits et taxes ainsi que la dispense des autorisations préalables pour les opérations s'inscrivant dans le cadre des régimes douaniers économiques et pour les demandes de mainlevée de dépôts ou le dédouanement des marchandises pour propre compte.

Les opérateurs agréés ne sont désormais tenus de fournir un mandat qu'à la première opération de dédouanement et non pas à chaque opération, comme c'était le cas avant l'entrée en vigueur de la nouvelle circulaire.

Enfin, les importateurs pour la vente en l'état, actuellement exclus du statut, pourront prétendre au bénéfice de l'OEA selon les modalités qui seront déterminées prochainement par un arrêté conjoint du ministère des Finances et celui du Commerce, annonce la circulaire. Depuis l'entrée en vigueur du statut de l'OEA en 2012, à peine 199 opérateurs l'ont intégré.

Des chefs d'entreprise invités récemment par l'administration douanière pour se concerter autour des procédures de dédouanement et d'autres contraintes rencontrées, ont exprimé pourtant une satisfaction vis-à-vis des facilitations proposées par l'OEA et détaillées lors de la rencontre.

Le manque de communication sur ce statut est dès lors pointé du doigt par les opérateurs économiques et même reconnu par l'administration douanière. «Le faible taux d'adhésion à ce dispositif est le résultat d'une mauvaise information... Le problème est essentiellement un problème de communication», dira Chelgoum Djamel, entrepreneur membre du FCE (Forum des chefs d'entreprise).

Le manque de confiance et la crainte d'un contrôle caché derrière l'OEA seraient également responsables de ce «désintérêt» pour le dispositif, selon lui. «L'opérateur a toujours ce problème de confiance envers son administration, il pense, qu'en se faisant agréer, il sera plus contrôlé et plus regardé par l'administration fiscale notamment», explique à l'APS cet entrepreneur. L'OEA est «une mesure en faveur de l'entreprise mais qui n'a pas été malheureusement entourée d'une bonne vulgarisation. En plus, nous n'avons pas encore cette culture de transparence», soutient de son côté M. Naïf Abdelaziz, président de la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA).

Pour bénéficier du statut de l'OEA, les opérateurs doivent remplir un cahier des charges dans lequel figurent toutes les informations relatives à l'entreprise et qui servira de fiche de renseignements aux douanes qui vont soumettre l'entreprise à un audit, dont la durée peut aller d'un à six mois. En cas de fraude, les avantages et les facilitations accordés par l'OEA seront suspendus et l'opérateur s'exposera à des sanctions pouvant aller jusqu'à la poursuite judiciaire et l'inscription de son nom, ou sa raison sociale, sur le Fichier national des fraudeurs.

Quelque 600 EPIC seront transformées en EPA à partir de 2016

Quelque 600 établissements à caractère industriel et commercial (EPIC) seront transformés en établissements publics administratifs (EPA) à partir de 2016 afin de mieux contrôler leurs dépenses publiques, a annoncé hier à Alger le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa. «Le gouvernement étudie actuellement un dossier pour changer la vocation des EPIC à partir de l'année prochaine», a indiqué M. Benkhalfa lors du deuxième colloque du Conseil scientifique de la

Commission d'organisation et de surveillance des opérations en Bourse (Cosob).

A cet effet, entre 500 et 600 EPIC seront transformées en EPA à partir de cette date, selon le ministre, qui justifie cette décision par la nécessité de contrôler davantage les dépenses publiques pour des besoins de rationalisation des dépenses.

«Les EPIC censées financer leurs activités par des ressources budgétaires et des ressources propres mais qui n'utilisent pas leurs ressources propres vont chan-

ger de vocation. Il n'y a pas de raison pour que les EPA soient contrôlées a priori et les EPIC s'alimentent et fonctionnent à 80% du budget», a expliqué M. Benkhalfa.

Le ministre considère que cette procédure entre dans le cadre de l'efficience budgétaire et non pas une répression budgétaire», rappelant à cette occasion la politique actuelle du gouvernement visant à rationaliser les dépenses publiques. «Nous sommes en période de gestion et de ratio-

nalisation des dépenses.

Nous diminuons les dépenses publiques de fonctionnement et nous continuons à injecter (des ressources financières) pour les dépenses publiques d'investissement», a-t-il dit à ce propos. «La dépense publique doit diminuer et le redéploiement des ressources doit se faire à travers les canaux traditionnels (banques) mais aussi avec le marché capital investissement et le marché obligataire», a indiqué encore le ministre.

ANNABA

Près de 600 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à Ain Berda

Pas moins de 591 familles habitant les lieux Koudiat-Merah et Medjez Errasoul, dans la commune d'Ain Berda (Annaba), ont été raccordées, hier, au réseau de gaz naturel, a-t-on constaté.

L'opération qui permettra d'améliorer notamment les conditions de vie des populations concernées, porte le taux de couverture de cette wilaya à 80 pour cent, ont précisé les responsables locaux du secteur de l'énergie.

Des instructions pour hâter l'exécution du reste du programme de raccordement au réseau de gaz naturel ont été données, à cette occasion, par le wali, Youcef Chorfa, afin «d'assurer une couverture à 100 pour cent d'ici à fin 2016».

Plusieurs zones rurales et montagneuses, à l'instar de la localité de Chetaibi, seront raccordées dès le mois de juillet 2016, a-t-on signalé.

AIN TEMOUCHENT : Trois infrastructures touristiques en cours de construction à Rachegoune

Pas moins de trois infrastructures touristiques totalisant 620 lits, dont 100 sous des tentes, sont en cours de réalisation au niveau de la plage de Rachegoune, relevant de la commune de Beni Saf, a-t-on appris à l'occasion d'une tournée d'inspection du wali de Ain Temouchent.

Ces projets d'infrastructures, inscrits en PSD (Plan sectoriel de développement), concernent la reconstruction d'un camp de jeunes de 300 places dont 100 sous des tentes, pour un montant de 100 millions de dinars, selon le chef du projet.

Confié à trois entreprises, ce chantier, qui enregistre un taux d'avancement de 75 %, sera achevé durant le 1er semestre 2016, pour être mis à la disposition de la direction de la jeunesse et des sports et bénéficier aux jeunes.

Dès à présent, trois blocs d'hébergement sont achevés, a-t-on indiqué.

Le futur centre de repos des moudjahidine, dont l'avancement est estimé à 55 %, offrira, pour sa part, 120 lits à cette catégorie sociale et leurs ayants droit.

Réalisé sur une superficie de 18.000 mètres carrés dont 2.905 m² bâti, ce projet a enregistré un retard en raison du changement à trois reprises de son terrain d'assiette et de la révision de son étude, a indiqué la directrice des moudjahidine.

Les travaux de réalisation n'ont débuté qu'en fin d'année 2013, a précisé Khadija Bahloul.

Mitoyen de la ZET de Rachegoune, ce centre de repos sera doté, également, d'une piscine, d'un hammam et d'un restaurant, notamment.

Afable rendement agricole, selon le DSA, un terrains mitoyen de 50 hectares appartenant à deux exploitations agricoles individuelles, sera récupéré, sur instruction du wali, Hamou Ahmed Touhami, pour être versé dans le plan d'occupation du sol (POS) de cette zone, a-t-on signalé.

La troisième et dernière infrastructure concerne un centre de regroupement familial de la Protection civile qui, une fois achevé, accueillera 200 membres de la famille des pompiers.

Réalisée pour un coût de 200 millions DA, cette structure enregistre un taux d'avancement de 65 %.

Aux quatre blocs réalisés, il faut ajouter une salle polyvalente et un restaurant, entre autres.

La visite de travail qu'a effectuée mardi le wali lui a également permis de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de réalisation de deux importants projets devant désengorger la ville de Beni Saf.

Il s'agit de la voie de contournement sud de Beni Saf allant de la RN-96 à Sidi Sohbi et Beni Khaled sur six kilomètres (32 %) et l'évitement sud-ouest de Beni Saf entre la RN-22 et les centres de Boukourdan, Ghaz El Baroud et Beni Khaled, sur six kilomètres (5 %). Des enveloppes respectives de 350 et 600 millions de dinars ont été allouées à ces projets.

ORAN

Une centaine de points de vente de moutons et 17 exploitations agricoles autorisés

Plus de 96 points de vente de moutons et 17 exploitations agricoles répartis à travers les communes de la wilaya d'Oran ont été autorisés pour la vente du mouton de l'Aïd El Adha, a-t-on appris hier de la direction des services agricoles.

«Tout un dispositif a été mis en place au niveau de ces points de vente encadrés par des agents de l'ordre public et ceux du commerce, pour réduire l'impact des intermédiaires et assurer une stabilisation des prix», a indiqué à l'APS l'inspectrice vétérinaire de la wilaya. La société PRODA, une filiale de la Société de Gestion et de Participation, a été associée pour la première fois, à l'occasion de l'Aïd El Adha, à travers l'ouverture d'un point de vente de moutons à un point contrôlé au niveau d'une ferme pilote à Es-Sénia, a ajouté Nabila Bencheikh.

Un seul point de vente a été autorisé pour la vente du mouton de l'Aïd à Oran (les Abat- toirs municipaux), quatre (4) dans la daïra d'Arzew, sept (7) à Béthioua, sept (7) à Gdyel, 28 à Es-Sénia, en plus d'exploitations agricoles, 18 à Oued Tlélat, 13 à Boutellis et 12 à Bir El Djir, a souligné la même source.

Elle a encore signalé que près de 16 points de vente de moutons ont été autorisés au niveau de la daïra d'Aïn El Turk, assurant que cette zone dont le cheptel a été mis en quarantaine l'année dernière, n'a connu aucune déclaration d'une maladie animale transmissible cette année. Selon la même source, le marché à bestiaux d'El Kerma (Es-Sénia) est ouvert quotidiennement depuis samedi dernier. L'inspectrice vétérinaire a assuré également que 71 vétérinaires dont la moitié sont d'ores et déjà mobilisés pour le contrôle des points de vente autorisés à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. Ces



vétérinaires seront appelés à assurer la permanence le jour de l'Aïd, notamment au niveau des bureaux d'hygiène communautaire et des abattoirs municipaux d'El Hamri (Oran).

AIN DEFLA :

31 points de vente d'ovins disponibles à travers 28 communes

Au total, trente et un (31) points de vente d'ovins seront disponibles à travers vingt-huit communes (sur un total de 36) de la wilaya de Aïn Defla en prévision de l'Aïd El Adha, a-t-on appris hier du responsable de l'épidémio-surveillance à la direction des services agricoles (DSA).

L'ouverture de ces points destinés à renforcer les marchés hebdomadaires, vise notamment à «contrecarrer les spéculateurs et autres inter-

médiaires qui souvent mettent à profit de telles occasions pour éléver les prix comme bon leur semble», a indiqué à l'APS Madani Boualem.

Il a rappelé dans ce cadre les directives du ministère de tutelle quant à la nécessité de préserver le pouvoir d'achat des citoyens en leur proposant, dans un cadre réglementé, un produit de qualité réunissant toutes les conditions d'hygiène et de santé.

Quarante (40) vétérinaires

relevant de la DSA ont été mobilisés pour contrôler de très près les animaux à immoler, a encore ajouté le même responsable, mettant en évidence «les risques liés à l'achat du mouton de l'Aïd auprès des vendeurs clandestins proposant au bord des routes des bêtes non contrôlées».

Afin de sauvegarder la particularité urbaine de la ville, les services vétérinaires de la DSA ont arrêté, à l'approche de l'Aïd El Adha, un programme

de sensibilisation pour assurer «un bon déroulement» des ventes et des opérations d'abattage de moutons, a-t-il précisé.

Des brigades mobiles de vétérinaires effectueront «quotidiennement» des tournées au niveau des points de vente pour examiner l'état de santé du cheptel afin d'en écarter les bêtes «souffrant d'une maladie quelconque», a-t-il encore souligné.

Les corps sans vie d'une fillette et d'un jeune homme repêchés de deux cours d'eau à Bouira et Biskra

Les corps sans vie d'une fillette et d'un jeune homme ont été repêchés, mardi soir, dans deux cours d'eau dans les communes de Dirrah (Bouira) et de Biskra, selon les services de la Protection civile.

La fillette, âgée de 10 ans, avait été emportée

Sidi-Aïssa (M'sila), pour être retrouvée dans la soirée de mardi au douar Lechouah, dans la wilaya de Bouira, non loin de Sidi-Aïssa.

A Biskra, le corps sans vie d'un jeune homme de 18 ans qui s'était risqué à se baigner dans l'oued Sidi-Zarzour qui traverse le chef-lieu de la wilaya, a été repêché

ché mardi soir par les éléments de la Protection civile.

Les deux dépourvus ont été déposés à la morgue des hôpitaux de Sidi-Aïssa et de Biskra tandis que des enquêtes ont été ouvertes par les services de sécurité pour déterminer les circonstances de ces deux noyades.

BECHAR :

Plusieurs opérations de développement pour la commune d'Igli

La commune d'Igli (160 km au sud de Bechar) a bénéficié de plusieurs opérations de développement, retenues dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie du citoyen, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ces opérations, d'un montant de plus de 4 milliards DA dégagés des différents programmes de développement, touchent divers secteurs, dont la Poste et les Technologies de l'information et de la communication, la Santé, les Travaux publics et la Jeunesse et les Sports.

Elles visent à renforcer les infrastructures nécessaires au développement de cette collectivité de près de 8.000 habitants, a-t-on souligné.

Parmi ces projets, la réalisation et la mise en service du réseau de fibre optique pour un renforcement des télécom-

munications dans cette commune où plus de 1.000 abonnés au réseau téléphonique filaire et au réseau d'Internet vont bénéficier du haut débit, a-t-on indiqué.

Le secteur de la Santé, et pour la première fois dans l'histoire de cette région à vocation agricole, l'ouverture en 2016 d'un centre d'hémodialyse doté de quatre (4) appareils, dans la perspective d'une prise en charge, sur place, des malades de cette commune et des ksous limitrophes, signalent les services de la wilaya.

La concrétisation de ce projet de santé, en plus qu'il vient en réponse aux doléances exprimées par les habitants de cette collectivité, s'inscrit aussi au titre des efforts visant à renforcer la dizaine de structures du type

existant actuellement à travers la wilaya de Bechar. En matière de sports et de loisirs de jeunes, Igli a bénéficié d'une piscine semi-olympique et du revêtement de son stade communal d'une pelouse de génération, et ce pour un montant de plus de 250 millions DA, selon toujours les services de la wilaya. Outre ces opérations, figure un projet en cours pour la réhabilitation d'un ouvrage d'art reliant la localité de Mazzer au chef-lieu de commune d'Igli, avec une enveloppe de 180 millions DA.

Cet ouvrage a été partiellement endommagé lors des intempéries qu'a connues la wilaya en octobre 2008, et la réception des travaux de sa réhabilitation, prévus avant la fin de 2015, confortera énormément la fluidité des transports et de la circulation routière à destination d'Igli et de la route RN-6, en plus de désenclaver cette localité de 600 habitants. La commune d'Igli, qui s'étend sur une superficie de 6.220 km², est essentiellement à vocation agricole et touristique, avec un patrimoine phoenicole de plus de 95.000 palmiers productifs et une production annuelle estimée à plus de 30.000 quintaux de dattes de variétés Fegouss, Cherkha et H'mira.

Cette commune reste l'une des plus productives dans la wilaya en la matière. Avec aussi une superficie de plus de 8.000 hectares de terres mises en valeur, ou en voie de l'être, le secteur agricole constitue un catalyseur du développement harmonieux de la région, estime-t-on.

AIN DEFLA**Une 4^e campagne de don de sang de la police**

Salim Ben

Plus de 1.000 agents de police, tous corps confondus, participent à une campagne de don de sang, organisée par la direction générale de la Sécurité nationale (Dgsn), en collaboration avec la Fédération nationale des donneurs de Sang, au titre du mois en cours.

Cette louable opération humanitaire, qui vise à assurer la disponibilité des produits sanguins au profit des malades et des blessés, a suscité un écho très favorable auprès des donneurs de sang et des organisateurs de cette opération, indique un programme soigneusement élaboré par les services de la Dgsn/Aïn Defla.

Cette campagne serpentera les grandes communes de la wilaya, telle que Khemis Miliana, El Attar et Miliana et Aïn Defla.

Elle est la 4^e du genre au cours de cette année ; est destinée à tous les malades de la wilaya. C'est pourquoi l'action de la Police d'Aïn Defla, en faveur de ces dons de sang, est bienfaisante et par la même, déterminante car elle va amplement contribuer à assurer la disponibilité des produits sanguins au profit des citoyens nécessiteux.

UNE BONNE INITIATIVE DE LA POLICE Des leçons de sensibilisation de tous les dangers pour les élèves

Profitant par le retour des élèves aux classes, les services de la Sécurité de wilaya, en collaboration avec la direction de l'éducation, a tracé un programme de sensibilisation au profit des élèves des trois paliers, qui vise à sensibiliser les élèves sur la sécurité routière et la protection de l'environnement, ainsi sur le danger de l'internet et la drogue chez les jeunes.

Cette initiative fait partie des stratégies de la Dgsn, qui opte à protéger les citoyens et les élèves en particulier. Elle est basée sur des programmes de sensibilisation, où des leçons seront données à l'ensemble des élèves de trois paliers afin d'élargir leur culture et localiser tous les zones rouges qui peuvent déstabiliser leur parcours scolaire.

Des cadres de la Dgsn serpenteront les établissements scolaire et donneront des cours et des formations sur la sécurité publique et fournir des leçons sur la sécurité routière et de la protection de l'environnement, ainsi des leçons sur les dangers de la mauvaise utilisation de l'Internet et les dangers de la drogue sur les jeunes, et ce, pour une vraie protection de nos enfants. Des brochures seront distribuées à l'ensemble des élèves à travers tous les écoles visitées.

M'SILA**Saisie de 1 600 bouteilles de boissons alcoolisées**

Les éléments de la gendarmerie nationale de Medjadah, au sud de M'Sila ont saisi, mardi passée, pas moins de 1632 bouteilles de boissons alcoolisées, destinées à la vente illicite, a indiqué ce mercredi, la cellule de communication du groupement de GN de M'Sila.

La boisson alcoolisée de différentes marques, a été saisie dans un camion en provenance de Batna, à la sortie de la commune de Manaâ.

Le chauffeur du camion, F.H., âgé de 31 ans, n'avait pas l'autorisation pour transporter ce genre de marchandise. Les gendarmes ont saisi la marchandise et arrêté le transporteur.

M. B.

AIN OULMÈNE (SÉTIF)**Distribution de 40 logements LSP pour des policiers**

La mise en œuvre de la politique menée par la Direction générale de la Sécurité nationale pour la prise en charge optimale de ses fonctionnaires tout en assurant la prestation de services sociaux ou professionnels pour un corps de sécurité qui s'est sacrifié pour assurer la sécurité du pays et des citoyens, se concrétise, de jour en jour, sur le terrain, un peu partout à travers le pays.

Azzedine Tiouri

Le représentant personnel du Dgsn, le responsable du service central de la santé et des activités sociale et sportive, le commissaire-principal Bouahmed Boubaker, en présence du contrôleur-inspecteur régional de la police, de la région Est à Constantine, Benaini Mustapha, du wali de Sétif, du président de l'APW, des autorités civiles et militaires, des familles des policiers, a présidé, hier, une cérémonie conviviale de remise des clés et des actes de 40 logements sociaux participatifs à des bénéficiaires policiers qui s'est déroulée à Aïn Oulmène, située à une trentaine de km au sud du chef-lieu de wilaya.

Intervenant lors de cette cérémonie, le commissaire principal, chef de la Sureté de wilaya de Sétif, Mohamed Akhrih n'a pas manqué de souligner et de rappeler que dans le passé déjà, durant les dernières années, le corps de la police avait bénéficié de 490 unités de logements, en attendant bientôt la prochaine livraison de 60 autres logements à Aïn Arnat. Actuellement, une cité de 100 logements qui appartient à la Direc-



tion des services sociaux universitaires est en cours de restauration pour la transformer en une cité pour la police avec des logements de fonction qui contribueront à l'amélioration des conditions sociales des fonctionnaires de ce corps.

Le représentant du DGSN à cette cérémonie a souligné à son tour «toute la détermination de la Direction suprême de la Sécurité nationale et son empressement à relever le moral de ses troupes en veillant scrupu-

lement à leur vie professionnelle et sociale». Il a également insisté sur les efforts déployés par celle-ci afin de parvenir à la stabilité complète pour tous ses fonctionnaires et ses travailleurs afin de leur permettre d'avoir un logement pour leur famille pour qu'ils accomplissent leurs tâches et leurs missions au mieux.

Distribution de 867 logements AADL de la Cité El Hidhab prévue pour dimanche

Prévue dans un premier temps pour aujourd'hui, jeudi, la remise des clés pour les 867 bénéficiaires d'un premier quota de 1 292 logements AADL de la cité El Hidhab Est, sera organisée sur le site même lors d'une cérémonie qui sera présidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, dont la venue à Sétif est annoncée pour dimanche prochain afin d'effectuer une visite de travail et d'inspection. (Nous y reviendrons).

C'est après une longue attente qui aura duré plus de six ans, le projet était inscrit depuis 2009, et les premiers versements enregistrés en 2010, que les bénéficiaires de ces logements LSP pourront joindre leurs biens.

Las d'une longue attente, les bénéficiaires de ce premier quota ont organisé à plusieurs reprises des sit-in

de protestation face au siège de la wilaya et sur le site même des travaux qui ont duré des années. Les contestataires ont toujours clamé haut et fort qu'ils habitaient dans des maisons précaires, pour les uns qui n'avaient pas de lieux fixes déambulaient à tout bout de champ, pour d'autres chez la cherté des loyers qui n'arrivaient plus à honorer avec la menace d'être expulsés dès l'expiration des baux de location.

Toujours est-il, dès aujourd'hui, la bonne nouvelle c'est que ces nouveaux locataires pourront prendre possession de leurs appartements pour y habiter.

Selon les déclarations du premier responsable de la wilaya, 8.000 à 10.000 logements tous types confondus seront distribués à partir du début de l'an prochain, dont près de 5.000 sociaux locatifs.

A.T

MOSTAGANEM**Délai de 6 mois pour l'achèvement des travaux du parc d'attraction et de loisirs de Kharouba**

Un délai de six mois a été accordé pour l'achèvement des travaux du parc d'attraction et de loisirs "Mosta Land", en cours de concrétilisation à Kharouba dans la périphérie de Mostaganem, a affirmé mardi le wali.

Lors de la visite de ce projet d'investissement privé portant sur la réalisation d'un parc zoologique, d'un autre de jeux et de divertissements sur une superficie globale de plus de 57 hectares, Abdelwahid Temmar a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux en mobilisant des ouvriers supplémentaires, pour la réception du projet dans un délai de six mois.

Le wali de Mostaganem a sommé les investisseurs à respecter les cahiers de charges et à se conformer au plan adopté par la Commission d'assistance, de localisation, de promo-

tion de l'investissement et de régulation foncière (Capleref), soulignant la possibilité d'ajouter d'autres assiettes pour l'extension du projet.

Il a également mis l'accent sur la nécessité de prendre en considération les normes internationales de qualité et de sécurité dans le choix des jeux.

Cet investissement est à même de faire de la wilaya, à l'avenir, un pôle touristique et économique de la région ouest du pays, a-t-on souligné.

Parmi les structures qui seront abritées par ce parc, 42 aires de jeux, un aquaparc de 12 hectares, un espace de patinage sur glace, trois restaurants, un jardin de loisirs, un autre pour enfants, des espaces verts pour familles et autres de sport, un cinéma 5 D, une piscine, des locaux commerciaux, des cafés et un par-

king d'une capacité d'accueil de 5.000 véhicules. Pour le parc zoologique, l'accent a été mis sur l'achèvement des travaux de cages pour installer prochainement des animaux ramenés à Mostaganem du parc zoologique d'Alger, en attendant l'arrivée d'autres espèces, ainsi que sur la possibilité de donner une vue extérieure du parc sur la mer partant de sa position géographique.

Le parc disposera de 80 cages pour animaux, un aquaparc, un bassin pour poissons, un jet d'eau, des plans d'eau pour oiseaux, d'autres pour reptiles, une pépinière, des annexes de laboratoires médicaux, des postes de police, de la protection civile, des forêts, des services de santé et un parking (4000 véhicules), entre autres.

APS

CENTRE UNIVERSITAIRE DE TISSEMSILT: Des professeurs réclament des logements de fonction



Des professeurs de l'institut des Lettres et des langues du centre universitaire «Ahmed Ben Yahia El Wancharissi» de Tissemsilt revendentiquent des logements de fonction. Lors d'un mouvement de protestation, qui se poursuivait mardi pour la troisième journée consécutive, 20 enseignants ont observé un sit-in devant la direction de cet établissement d'enseignement supérieur, demandant l'accélération dans la distribution des logements d'astreinte dont on bénéficié des enseignants du secteur de la wilaya, a-t-on constaté.

La direction du centre universitaire de Tissemsilt a assuré qu'une liste nominative de 110 bénéficiaires de logements de fonction a été rendue publique dernièrement et que l'attribution s'effectuera à «court terme, une fois achevés les travaux d'aménagement externe». Les cours assurés par 60 enseignants à l'institut des lettres et des langues n'ont pas été affectés par ce mouvement de protestation, selon la direction de l'établissement.

OUM EL BOUAGHI : 27 500 étudiants ont rejoint les bancs de l'Université Larbi Ben M'hidi

Au total, 27.500 étudiants dont 6 200 nouveaux inscrits ont rejoint, mardi, les bancs de l'Université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi au titre de la rentrée 2015-2016.

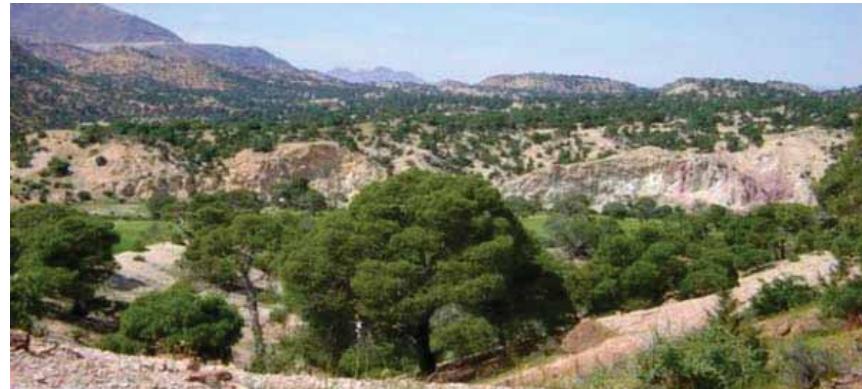
Selon le recteur de cet établissement d'enseignement supérieur, Ahmed Bouras, l'accueil des étudiants a coïncidé avec la réception de plusieurs nouvelles infrastructures universitaires dont 1.000 nouvelles places pédagogiques, un centre d'enseignement intensif des langues, un centre médico-social et une résidence réalisée au pôle universitaire d'Aïn Beida, d'une capacité de 500 lits. Cette université a également bénéficié, au titre de cette rentrée, d'une enveloppe financière de 110 millions de dinars destinée à l'équipement de ses différentes infrastructures dont les laboratoires, a ajouté le même responsable lors de la cérémonie officielle de la rentrée universitaire organisée en présence du wali, Abdelhakim Chater. L'université d'Oum El Bouaghi, qui sera prochainement dotée de deux instituts (sciences économiques et éducation physique et sportive), a également bénéficié de 60 nouveaux postes budgétaires pour l'encadrement, à l'occasion de cette rentrée marquée par la promotion de 72 enseignants.

APS

FORÊTS

Le patrimoine forestier de Souk Ahras, une ressource économique non négligeable

La wilaya de Souk Ahras, riche par son histoire plusieurs fois millénaire, l'est tout autant par la biodiversité singulière assurée par ses denses forêts qui constituent une ressource économique non négligeable.



Constituées essentiellement de pin d'Alep, de cyprès et de chêne-liège, les forêts entourant l'antique Taghaste sont traversées par plusieurs cours d'eau dont l'oued Charef et, surtout, l'oued Ain Dalia qui alimentent le barrage éponyme (82 millions de m³).

Pas moins de sept (7) forêts, réparties sur 26 communes, composent le patrimoine forestier de la wilaya de Souk Ahras. Il s'agit des forêts d'El Hammama (9.402 hectares), de Boumezrag (7.462 ha), d'Ouled Bechih (6.287 ha), de Boussessou (5.399 ha), d'Oued Mellegue (3.597 ha), de Sellaoua (3.009 ha) et d'Aïn Kelib (2.942 ha).

Les peuplements de pin d'Alep sont de loin les plus importants avec une superficie globale de 43.625 hectares, suivis du chêne vert et du chêne-liège qui occupent 23.431 hectares tandis que le reste des surfaces forestières (21.878 hectares) est constitué de cyprès, d'eucalyptus et de broussailles.

Des plans de développement promettent pour protéger le patrimoine forestier

Pour protéger et valoriser ce patrimoine forestier, la Conservation de wilaya des forêts a lancé plusieurs plans de développement mobilisant, au titre du seul programme quinquennal 2010-2014, près de quatre (4) milliards de dinars. Selon les responsables de cette conservation, ces moyens financiers

ont été ventilés sur 24 opérations portant particulièrement sur le reboisement de 1.300 hectares en vue de régénérer les surfaces forestières ravagées par des incendies au cours des dernières années, notamment dans les communes de Machrouha, Henancha, Sidi-Fredj, Ain Zana, Ouled Driss et Taoura.

De plus, l'année 2014 avait donné lieu à l'exécution d'actions de délimination des domaines forestiers, le long de 600 km, ainsi qu'à l'ouverture de 960 km de pistes, l'entretien de 600 hectares d'aires forestières fraîchement plantées, l'engagement de travaux de correction torrentielle pour un volume de 3.100 m³, l'aménagement de 20 sources d'eau et à la plantation de 20 hectares en figues de Barbarie.

Parallèlement, une opération pour la création de 3.000 hectares de vergers arboricoles fruitiers, plantés notamment d'oliviers, a été lancée dans cette wilaya, relativement épargnée, cet été, par les incendies ravageurs.

Le programme en cours porte également sur l'exécution de 27 projets prévoyant la création de 380 hectares de vergers d'arbres fruitiers et la pose de 20 km de brise-vents.

Les services de la Conservation des forêts préparent, en parallèle, le lancement de 32 projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) qui contribueront à la création d'emplois

et à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines des aires boisées.

Vers la fin de 2014, la Conservation des forêts avait lancé, en outre, une opération de plantation de 500 hectares en arbres forestiers, de reboisement de 400 autres hectares et l'exécution de travaux sylvicoles sur 950 hectares, selon les responsables de cette structure.

Un précieux réservoir de biodiversité

Les peuplements forestiers confèrent, notamment à la partie septentrionale de la wilaya, une beauté enchantante avec ses majestueux pins d'Alep, ses variétés multiples de chênes et ses bruynères et arbousiers (bien que ces dernières essences soient moins nombreuses).

Toutefois, au Sud de la wilaya, le couvert végétal se raréfie et devient clairsemé. Certaines plantes y prolifèrent néanmoins comme le romarin, la rue des jardins (Ruta graveolens), l'alfa et le genévrier qui font vivre plusieurs espèces animales rares dont le lièvre sauvage et le cerf de Barbarie qui se trouve au bord de l'extinction.

Il reste que les efforts entrepris par l'Etat, dans cette wilaya, traduits par des actions déterminées de protection et de valorisation du patrimoine sylvestre, autorisent à tous les optimismes.

L'absence d'unités de transformation pénalise l'arboriculture fruitière à Khenchela

L'absence d'unités de transformation pénalise le développement de l'arboriculture fruitière à Khenchela où la récolte de pommes (Golden et Royale), notamment dans la région de Bouhmama, atteint annuellement les 400.000 quintaux, affirment des pommeiculteurs.

Cultivateur de pommes dans la commune montagneuse de Bouhmama, Mohamed B., dont la récolte a été compromise par les récentes chutes de grêlons, soutient que l'existence, dans cette région, d'unités de transformation lui aurait évité de «jeter à la poubelle» plusieurs quintaux de sa récolte endommagée par la grêle.

Pratiquée sur 955 hectares seulement jusqu'à fin 1999, la pomiculture s'est considérablement développée pour occuper désormais 6.230 hectares dans la wilaya de Khenchela qui produit chaque année environ 400.000 quintaux de ce fruit, selon la direction des services agricoles (DSA) dont les responsables relèvent «une évolution constante dans la maîtrise,

par les producteurs, des techniques culturelles modernes». Près de 300 variétés de pommes sont cultivées dans la région de Bouhmama même si la Golden et la Royale demeurent les plus dominantes dans les vergers, souligne-t-on également à la DSA.

Le soutien public pour l'acquisition de filets protecteurs contre les grêlons, le développement de l'hydraulique agricole et du réseau routier et l'accès à l'électricité demeurent «vitaux» pour le développement de cette arboriculture fruitière, avaient indiqué des agriculteurs à la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la Femme lors de dernière

visite à Khenchela où elle s'était enquise des dégâts occasionnés aux vergers par les intempéries.

Dans une récente déclaration à l'APS, le wali de Khenchela avait affirmé que les portes «étaient ouvertes aux investisseurs désireux de se lancer dans les activités de transformation et développement de la filière de l'arboriculture fruitière».

Selon la direction de l'industrie et des mines, des dossiers d'investissement pour la création d'unités agroalimentaires (conserves et jus), à travers les zones d'activités ont été déposés et «attendent leur concrétisation».

PROTECTION CIVILE
2 264
interventions en 24!

Durant la période du 15 au 16 Septembre 2015 les unités de la Protection civile ont effectué 2 264 interventions, suite à des appels de secours, relatifs à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, dispositif de sécurité, etc. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 04 mortelles ayant causé le décès de 05 personnes sur les lieux d'accidents et 14 autres blessées, traitées par nos secours, puis évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Ouargla avec 03 personnes décédées suite au renversement d'un véhicule léger survenu sur la RN°03 au lieu-dit Kassi el Touil commune de Hassi Massaouda.

Par ailleurs, 3 cas de décès par noyade ont été enregistrés durant la même période, le 1^{er} cas à la wilaya de Djelfa, il s'agit d'une personne âgée de 49 ans décédée noyée dans une mare d'eau au lieu-dit Agouila commune de Dar el Chioukh, le 2^e cas au niveau de la wilaya Medea, il s'agit d'un adolescent âgé de 15 ans décédé noyé dans un oued au lieu-dit pont el Kadhi au niveau de K'sar el Boukhar, le 3^e cas au niveau de la wilaya de Biskra, il s'agit d'une personne âgée de 18 ans décédée noyée dans l'oued Sidi Zerzour, commune de Biskra, les opérations de repêchage et l'évacuation des victimes ont été effectuées par les services de la Protection civile. A noter, l'intervention des secours de la Protection civile de la wilaya de M'sila pour le repêchage et l'évacuation vers l'hôpital de Sidi Aissa, d'une fillette âgée de 10 ans décédée emportée par les eaux d'oued Djenane au village de Lahzar Lechouf commune de Dirah (wilaya de Bouira). La victime était portée disparue depuis le 12 septembre 2015.

BLIDA:
Saisie de plus de 100 kg de kif et arrestation de deux barons

Les services de la brigade criminelle dépendant de la Police judiciaire auprès de la sûreté de wilaya de Blida ont procédé, mardi après-midi, à la saisie de plus de 100 kg de kif traité et l'arrestation de deux barons de drogue, a-t-on appris de ce corps de sécurité. La quantité globale saisie est de «118,5 kg de kif traité» et une bande de narcotrafiquants agissant dans la wilaya de Blida et plusieurs wilayas du centre et de l'ouest du pays a été démantelée, a-t-on ajouté de même source. Une quantité de 100 kg de kif traité a été interceptée au niveau de la commune de Beni Mered, où deux barons de drogue ont été arrêtés et des véhicules utilisés dans l'acheminement de ces produits prohibés ont été également saisis», a, encore, précisé la même source. Les investigations des services de sécurité se sont étendues jusqu'à la wilaya d'Alger, où une quantité de 18,5 kg de stupéfiants a été saisie, a-t-on souligné, ajoutant que d'importantes sommes d'argent de monnaie nationale et de devise ont été également saisies lors de la même opération. Les mêmes services de sécurité avaient saisi 120kg de kif traité la semaine écoulée à Blida, rappelle-t-on de même source, soulignant que la lutte contre le trafic de drogue «se poursuivra avec davantage de rigueur dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du directeur général de la sûreté nationale relative à la lutte sans merci contre toutes les formes de la criminalité».

APS

AÏD EL ADHA: **Programme spécial pour les trains de grandes lignes**

La Société nationale des transports ferroviaires (Sntf) a arrêté un programme spécial pour ses dessertes de grandes lignes durant le premier jour d'Aïd El Adha, a indiqué mardi un communiqué de la société.



Ainsi, lors du premier jour de cette fête religieuse prévue le 24 septembre, les horaires de départ pour la desserte Alger-Oran sur trains rapide et rapide confort sont programmés respectivement à 12h30 et 15h00 à partir de la gare d'Agha (Alger), l'arrivée à la gare d'Oran est prévue à 17h36 et 19h00.

Le départ d'Oran vers Alger sur trains rapide et rapide confort est

fixé à 12h30 et 15h00 de la gare d'Oran, l'arrivée est prévue à 17h44 et à 19h00 à la gare d'Alger.

Concernant la ligne Alger-Annaba, disponible sur train couchettes et assises, le départ d'Alger est programmé à 19h40, l'arrivée à Annaba est prévue à 5h38, tandis que le départ d'Annaba vers Alger est fixé à 20h20, l'arrivée est prévue à 06h26.

Pour la desserte Oran-Béchar, les

horaires de départ sont fixés à 20h30 de la gare d'Oran, arrivée à 05h46 à Bechar et à 20h00 de la gare de Bechar, arrivée à 5h00 à la gare d'Oran.

Toutefois, la SNTF précise qu'à partir du samedi 19 septembre jusqu'au 28 septembre 2015, les horaires de départ des trains de grandes lignes seront maintenus avec un renforcement des places offertes.

JIJEL :

La gestion de l'eau potable désormais confiée à l'ADE dans la commune d'El Kennar

Le transfert de la gestion de l'eau potable de la commune d'El Kennar-Nouchfi (Jijel) par l'Algérienne des eaux (ADE) est désormais effectif, a-t-on appris, mercredi, auprès des responsables de cette entreprise économique.

Une convention a été signée dans ce sens par le directeur de l'unité ADE de Jijel et le président de l'Assemblée populaire communale d'El Kennar «en exécution des directives du ministère des Ressources en eau relatives au transfert progressif du service des eaux des communes vers l'ADE», a indiqué à l'APS Allal Mezoued, chargé de communication auprès de

cette entreprise.

Ce transfert s'inscrit «dans le cadre d'une meilleure gestion technique, administrative et commerciale de ce secteur vital ainsi que d'une amélioration continue du service public», a-t-il précisé.

La commune d'El Kennar Nouchfi, située à l'est du chef-lieu de wilaya, compte 18.000 habitants. Elle dispose d'un réseau d'eau potable nouvellement réhabilité, de deux (2) forages, d'un puits et de trois (3) réservoirs. Au plan commercial, le fichier fait état de 2500 abonnés répartis entre ménages, entreprises commerciales et entités administratives à

travers les localités d'El Kennar-centre, de Faza et d'El M zaier.

L'ouverture officielle de la nouvelle agence ADE d'El Kennar est prévue pour le 1er octobre prochain, a-t-on précisé, ajoutant que d'ici à la fin de l'année 2015, plusieurs communes, dont Sidi-Abdelaziz, Kheiria Oued Adjoul, Djemaa Beni-Hebibi, et Boudria Ben Yadjis, seront concernées par la même opération.

À la suite de ces transferts de gestion devant être finalisés à la fin de l'année en cours, l'unité de Jijel de l'ADE sera présente dans 19 communes sur les 28 qui compone la wilaya de Jijel, précisé M. Mezoued.

SOUK AHRAS

Plus de 400 citoyens formés aux premiers secours

Un total de 420 citoyens a reçu, depuis 2010 dans la wilaya de Souk Ahras, une formation aux techniques du secourisme dans le cadre du programme «un secouriste dans chaque foyer», a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de la protection civile (DPC).

Les femmes, au nombre de 123, représentent une partie «assez importante» des personnes formées, a précisé le chef du service de l'administration et de l'approvisionnement de la DPC, le capitaine Yazid Hazam, en marge de la célébration de la journée mondiale des premiers secours (12 septembre).

Des officiers et des médecins de la protection civile ont encadré les stages de 21 jours, organisés au siège de la DCP et dans les sept (7) unités qui en

relèvent, et qui ont permis d'initier les citoyens aux premiers secours, a indiqué le même officier, soulignant que le dernier stage en date a eu pour théâtre l'unité de la daïra de Machrouha, en mars dernier.

Dans le même ordre d'idées, 54 jeunes gens, dont 24 filles, adhérents des établissements de jeunesse, ont également été formés aux techniques de secourisme dans le cadre la mise en œuvre d'une convention entre la direction générale de la protection civile et le ministère de la Jeunesse et des sports, selon le capitaine Hazam.

Une manifestation «portes ouvertes» sur la protection civile et ses missions a été organisée dans le cadre de la célébration de la journée mondiale des premiers secours.

Arrestation de 3 individus par la police des frontières à l'aéroport Houari-Boumediene



La police des frontières à l'aéroport international Houari-Boumediene (Alger) a procédé au cours des derniers jours à l'arrestation de trois personnes faisant l'objet d'un avis de recherche, a indiqué mardi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Un individu âgé d'une quarantaine d'années recherché par la justice a été intercepté lundi à l'aéroport Houari-Boumediene, a indiqué la même source qui précise que le suspect a été remis aux services de la police judiciaire de l'aéroport.

La police des frontières a par ailleurs interpellé les 10 et 11 septembre un ressortissant étranger qui tentait d'entrer au pays avec une fausse carte de séjour et un autre individu en possession de produits prohibés.

Les personnes interceptées ont été déférées devant les instances judiciaires compétentes.

MIGRANTS : Premiers contrôles du flux à la frontière austro-hongroise

Le flux de migrants en provenance de Hongrie s'est tari dans la nuit de mardi à mercredi à la frontière autrichienne, où seuls 100 passages ont été relevés par la police après l'entrée en vigueur d'une nouvelle législation antimigrants en Hongrie selon des médias.



Un record de 20.000 passages avaient été enregistrés, lundi à la veille de l'entrée en vigueur des nouvelles mesures de Budapest. Parallèlement, la police autrichienne a commencé mercredi vers 07h00 (05h00 GMT) à procéder à de premiers

contrôles frontaliers, notamment au principal poste austro-hongrois à Nickelsdorf, sans conséquences notables sur le trafic routier et autoroutier.

Vienne a obtenu mardi le feu vert de la Commission européenne pour l'introduction de contrôles

frontaliers temporaires en raison de la crise des migrants.

L'Autriche a assuré que ces contrôles seraient mis en œuvre de façon «progressive» et «limitée». Principal pays de transit pour les migrants arrivant de Hongrie, l'Autriche avait

accepté dans la nuit du 4 au 5 septembre, en accord avec Berlin, de faciliter le passage des réfugiés cherchant à rejoindre la République fédérale, avant que l'Allemagne n'annonce, le 13 septembre, la mise en place de contrôles à ses frontières.

La Serbie exhorte la Hongrie à ouvrir sa frontière pour les migrants

Le ministre serbe en charge des réfugiés Aleksandar Vulin a exhorté mardi la Hongrie à rouvrir sa frontière aux migrants du Moyen-Orient, fermée dans la nuit par Budapest.

«J'exalte la Hongrie à ouvrir sa frontière aux migrants. Au moins aux femmes et aux enfants», a-t-il dit au poste-frontière de Horgos où une centaine de migrants attendaient.

M. Vulin a indiqué ne pas voir «de solution à court terme».

«Le gouvernement hongrois ne veut pas laisser ces gens passer», a-t-il dit.

Le ministre a précisé que les autorités serbes avaient proposé aux migrants bloqués à Horgos «de les

conduire au centre d'accueil» de la ville proche de Kanjiza (nord de la Serbie).

«Nous avons mis des autobus à leur disposition, certains ont accepté, d'autres non, nous ne pouvons pas les forcer», a dit M. Vulin réitérant qu'en aucun cas la force ne serait utilisée contre les migrants pour débloquer le poste-frontière de Horgos.

M. Vulin a indiqué s'être entretenu avec le responsable hongrois en charge du dispositif à la frontière.

«Il m'a parlé à travers la clôture, même moi ils ne m'ont pas laissé entrer en Hongrie» pour discuter, a-t-il dit. Le poste-frontière de Horgos-Röszke, principal point de passage

entre la Serbie et la Hongrie et axe d'entrée dans l'Union européenne, était fermé.

«Si la situation perdure à la frontière hongroise, ils vont vraisemblablement essayer de se rendre en Croatie ou en Roumanie», a ajouté M. Vulin.

Adepte d'une ligne dure à l'égard des migrants, la Hongrie, principal pays de transit pour ceux qui veulent gagner l'Allemagne, a mis en place mardi de nouvelles mesures plus restrictives, prévoyant notamment trois ans de prison pour tout franchissement de la clôture barbelée érigée sur les 175 kilomètres de la frontière.

Réunion extraordinaire des ministres européens de l'Intérieur le 22 septembre

Une nouvelle réunion extraordinaire regroupe mardi prochain à Bruxelles les ministres de l'Intérieur de l'Union européenne, afin de tenter de se mettre d'accord sur la répartition de 120.000 migrants, a indiqué mardi la présidence luxembourgeoise de l'Union. «A cette occasion, la présidence luxembourgeoise souhaite faire adopter une décision sur un mécanisme provisoire qui prévoit la relocation de 120.000 personnes en besoin de protection internationale», a indiqué le ministre luxembourgeois des Affaires étrangères Jean Asselborn dans un communiqué. Au terme d'une réunion extraordinaire lundi à Bruxelles, les 28 Etats membres n'ont pas réussi à s'entendre sur un tel mécanisme. Une majorité d'Etats membres se sont bien engagés sur le principe d'une relocation des 120.000 réfugiés, mais il n'y a pas eu d'accord unanime sur ce mécanisme d'urgence proposé la semaine dernière par la Commission européenne. La Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie ne veulent pas y adhérer. L'échec de la réunion de lundi a provoqué la colère de plusieurs responsables, en particulier en Allemagne, où converge la plus grande partie de réfugiés arrivés en Europe. «L'Europe s'est une nouvelle fois couverte de honte», a accusé mardi le vice-chancelier allemand, Sigmar Gabriel. A Vienne, la chancelière allemande Angela Merkel a rappelé que «le temps presse», lors d'une conférence de presse avec son homologue autrichien Werner Faymann, et a réclamé la tenue d'un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE. Il s'agit d'un problème pour l'Union européenne dans son ensemble, c'est pourquoi nous sommes prononcés pour la tenue la semaine prochaine d'un Conseil extraordinaire de l'UE», a-t-elle déclaré. M. Faymann a pour sa part exhorté les Européens à ne pas pratiquer «la politique de l'autruche». Le président du Conseil européen, le Polonais Donald Tusk, poursuit des consultations sur la tenue d'un éventuel sommet et fera connaître sa décision jeudi.

ASSAD:

«La résolution du problème des réfugiés passe par la lutte contre le terrorisme»

Le président syrien Bachar al-Assad a estimé que la crise des migrants en Europe ne pouvait être résolue que par la lutte contre le terrorisme, dans une interview aux médias russes dont des extraits ont été diffusés mardi. «La question n'est pas de savoir si l'Europe accepte ou non les réfugiés. Il faut absolument résoudre ce problème à la source. Si l'Europe se soucie réellement du sort des réfugiés, alors qu'elle arrête de soutenir les terroristes», a déclaré M. Assad, selon des propos retransmis en russe par la télévision RT. «Si vous demandez à l'importe quel Syrien ce qu'il veut aujourd'hui, sa première réponse sera la sécurité et la stabilité pour tous», a-t-il poursuivi. Damas considère, dès le début du conflit en mars 2011, comme «terroristes» aussi bien les militants pacifiques, les rebelles et les jihadistes. «Nous devons poursuivre le dialogue au nom de la recherche d'un consensus, mais nous ne pouvons pas obtenir de réels succès tant que des gens meurent, tant que le bain de sang continue et tant que les gens ne se sentent pas en totale sécurité», a poursuivi le président syrien. «Nous n'arriverons à rien tant que nous ne vaincrons pas le terrorisme en Syrie», a-t-il ajouté, appelant «toutes les parties à s'unir» pour lutter contre le terrorisme. Plus de 240.000 personnes ont péri et des millions d'autres ont fui leurs foyers depuis le début du conflit en Syrie en mars 2011. Celui-ci a été déclenché par la répression de manifestations antigouvernementales pacifiques, qui ont dégénéré en révolte armée puis en guerre civile.

ETATS - UNIS

Au moins trois morts dans un accident d'hydravion en Alaska

Un hydravion s'est écrasé mardi près d'Iliamna, en Alaska, faisant trois morts et sept blessés dans des circonstances encore inconnues, ont indiqué les autorités.

«Il y a trois décès, tous non-résidents» d'Alaska, dans ce

crash survenu près d'Iliamna, au bord du Lake Clark, tout au centre de cet Etat de l'extrême nord américain, a indiqué une porte-parole des autorités d'urgence locales.

Les sept autres passagers de cet hy-

dravion De Havilland DHC-3 Turbine sont blessés. Cinq ont été transportés dans un hôpital d'Anchorage pour recevoir des soins plus poussés et deux sont traités sur place par les services médicaux locaux, selon un

porte-parole de la garde nationale aérienne, Edward Eargerton.

Les agences fédérales de sécurité de l'Aviation (FAA) et des accidents des transports (NTSB) enquêtent sur l'accident.

15 morts dont six enfants dans des inondations éclairées dans l'Utah

Quinze personnes, dont six enfants, sont mortes dans des crues subites dans l'Utah (ouest des Etats-Unis), selon les autorités locales mardi.

Douze des victimes sont issues de deux familles qui étaient à bord de deux voitures emportées par les flots lundi dans la petite ville de Hildale.

Les trois autres victimes ont été surprises par la subite montée des eaux dans le Parc national de Zion, au nord-est de Las Vegas. APS

LE RÉGIME MÉDITERRANÉEN RÉDUIRAIT LE RISQUE DE CANCER DU SEIN

Voici une nouvelle bonne raison d'adopter le régime méditerranéen. Non seulement il protège du déclin cognitif et du syndrome métabolique mais il réduirait le risque de cancer du sein.

Les femmes qui adoptent un régime méditerranéen enrichi en huile d'olive ont un risque plus faible de cancer du sein, selon une étude de l'Université de Navarre à Pampelune (Espagne) publiée dans la revue JAMA Internal Medicine.

Le Dr Miguel Martínez-González et son équipe ont suivi pendant 5 ans plus de 4200 femmes d'une moyenne d'âge de 67 ans, qui suivaient soit un régime alimentaire faible en gras, soit un régime méditerranéen complété avec de l'huile d'olive. A l'issue des 5 ans, les chercheurs ont constaté que les femmes qui avaient adopté le régime méditerranéen avaient 68% de risques en moins d'avoir un cancer du sein.

Pour affiner cette étude, le groupe «régime méditerranéen» a été divisé en deux sous-groupes. Dans le premier, les femmes recevaient chaque semaine un litre d'huile d'olive, à utiliser dans la cui-



sine quotidienne. Dans le second, elles recevaient 15 g de noix, 7,5 g de noisettes et 7,5 g d'amandes. Les chercheurs ont alors constaté qu'en matière de prévention du cancer du sein, l'huile d'olive conservait un avantage sur les noix. Il y a un an, une autre étude avait montré que le régime méditerranéen, complété en huile d'olive extra-vierge (qui possède des propriétés anti-inflammatoires) ou en noix, avait des effets positifs sur la redistribution des graisses et la réduction du syndrome métabolique. Plus récemment, une autre étude soulignait les bienfaits de ce mode d'alimentation pour protéger des risques de déclin cognitif.

«Le régime méditerranéen devient intéressant également pour la prévention contre le cancer. Il peut vraiment être considéré comme un modèle en matière d'alimentation santé», a affirmé Dr Miguel Martínez-González.

LES PETITES ASSIETTES AIDERAIT À MAIGRIR

Les portions plus grandes seraient responsables de la prise de poids, selon une nouvelle étude britannique. Vous mangez en trop grande quantité ? Peut-être est-ce la faute aux assiettes trop grandes. Même les individus qui font attention à ce qu'ils mangent seraient susceptibles d'absorber plus d'aliments quand ils sont présents dans des assiettes plus grandes, selon des chercheurs de l'université de Cambridge.

Pour parvenir à ces conclusions, les chercheurs ont analysé les résul-

tats de 61 précédentes études déjà réalisées sur le sujet. 6 700 participants ont été observés au total. Ils constatent que si on présente des portions plus petites, la consommation de nourriture pourrait être réduite de 16% (l'équivalent d'une réduction de 280 calories). Il ne s'agit pas seulement de la taille des assiettes mais aussi de la taille des verres et des couverts qui pourraient également influencer la quantité des aliments qu'on consomme à table.

Selon les auteurs de l'étude, ces

résultats confirment ce qui est déjà évident, c'est-à-dire que trop manger n'est pas toujours dû à un manque de maîtrise de soi.

«Vu qu'à peu près deux tiers des adultes sont en surpoids ou obèses, il est important de faire attention à la taille des portions lorsqu'on prépare les repas, lorsqu'on fait les courses, et quand on mange au restaurant pour éviter de trop manger et maintenir un poids santé», explique le Dr Alison Tedstone, spécialiste en nutrition, au journal britannique The Independent.



LA MAUVAISE ALIMENTATION SERAIT LA PREMIÈRE CAUSE DE MORTALITÉ PRÉMaturée

La mauvaise alimentation a été nommée la cause la plus courante de mortalité prématuée à travers le monde, selon une nouvelle étude scientifique.

Un mauvais régime tuerait davantage que le tabac et l'alcool. Manger trop sucré ou trop salé, manger trop de viande, ne pas manger suffisamment de fruits et de légumes. Autant de mauvais choix alimentaires qui se sont avérés un des plus grands risques à la santé, selon la nouvelle étude menée par l'institut de Health Metrics and Evaluation (Etats-Unis). Les découvertes montrent que l'hypertension artérielle - dont l'alimentation, l'activité physique et l'obésité sont des influences importantes - est la première cause de décès aux Etats-Unis.

Pour parvenir à ces conclusions, les auteurs de l'étude ont examiné les données obtenues de 108 pays, de 1990 à 2013. Ils ont étudié 79 facteurs de risques alimentaires, y compris la consommation de



fruits et de légumes, de viande transformée, de boissons sucrées et des différents types de matières grasses. Les experts constatent que 21% des décès dans le monde pourraient être attribués à la surconsommation de viande rouge et aux régimes qui manquent suffisamment de fruits, de légumes et de céréales complètes. Plus généralement, la mauvaise alimentation favorise l'ischémie myocardique, l'AVC et le diabète, ce qui en fait la cause la plus courante de mortalité prématuée.

«Il y a beaucoup de possibilités pour améliorer la santé publique, notamment en évitant certains risques comme le tabagisme et la mauvaise alimentation, en plus de lutter contre les risques environnementaux tels que la pollution atmosphérique», a expliqué le chef de l'Institut de Heath Metrics and Evaluation, Christopher Murray, au journal britannique The Guardian.

FIV : UN TEST POURRAIT AMÉLIORER LES CHANCES DE RÉUSSITE



Grâce à un simple test, il serait possible d'améliorer les chances de réussite d'une fécondation in vitro, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Plos One. Pour faciliter les fécondations in vitro (FIV) et prévoir leurs résultats, les chercheurs de l'Inserm ont mis au point un test capable de prédir les chances de réussite de la fécondation in vitro à 88%. Une révolution dans le monde de la conception médicalement assistée. Elle permettrait en effet de rationaliser les tentatives.

Les chercheurs de l'Inserm du CHU de Montpellier ont découvert un marqueur biologique identifiable grâce à un simple test. Avec une FIV, les chances de réussite à chaque tentative sont de 20%. Un pourcentage faible et parfois décourageant pour les couples.

«Ce taux est très insatisfaisant. En outre, des milliers d'embryons sont éliminés chaque année sur des critères morphologiques qui ne permettent pas de connaître leur viabilité réelle. Et impossible de rechercher les anomalies chromosomiques chez les embryons en routine, comme cela se fait dans les pays anglo-saxons : cette pratique est interdite par la loi française. Il fallait donc partir sur autre chose et trouver un bon marqueur pour réduire le nombre de tentatives se soldant par des échecs et dont le prix est très élevé pour la collectivité», explique le Pr Samir Hamamah, auteur de l'étude. En 2009, le Pr Samir Hamamah et son équipe se tournent vers l'ADN libre et constatent que les femmes qui ont un taux élevé d'ADN libre dans leur liquide folliculaire (liquide contenu dans le follicule ovarien) ont souvent une réserve ovarienne pauvre et des syndromes polykystiques. Elles ont moins de chance de tomber enceinte. Les chercheurs sont aussi capables de sélectionner les ovocytes les plus favorables, et de pronostiquer les chances de succès de la FIV.

«Si l'ovocyte a été exposé à un stress excessif, l'embryon court un très grand risque d'évolution pathologique dégénérative, entraînant un échec de grossesse. Nous déconseillons alors de tenter la FIV», explique le Pr Samir Hamamah.

L'objectif de ces recherches est de réussir à mettre en place un test permettant aux femmes de choisir le bon cycle à partir d'une simple prise de sang et de sélectionner les ovocytes les plus favorables au moment de la fécondation.

LA VERDURE, C'EST BON POUR LE MORAL !

On se sent tout de suite mieux en pleine nature, détendu, légèrement rêveur. Mais ce n'est pas tout, cette nature que l'on peut retrouver dans un jardin, a d'autres bénéfices pour notre santé. Quels sont-ils ?

Si les appartements limitrophes d'un parc ou munis d'un balcon valent plus cher, ce n'est pas un hasard. De nombreuses études scientifiques l'ont confirmé : la simple vision de végétaux ravive l'énergie positive et permet de contre les effets du stress. Ainsi, aux États-Unis, certains blocs opératoires ont-ils été munis d'une baie vitrée donnant sur un parc et l'on a pu mesurer que les patients se rétablissaient plus vite, avec moins de complications.

D'autres travaux ont montré que contempler un paysage verdoyant diminue le stress des étudiants ayant un examen, réduit leurs tensions artérielle et musculaire, ou encore diminue les maux de tête des employés. L'université de Washington a même prouvé qu'observer un paysage sur un écran n'entraînait pas les mêmes bénéfices que la contemplation d'un paysage réel ! Si l'on ne peut déménager ou abattre les murs, il reste à profiter au maximum des espaces verts collectifs.

Le jardin est-il un bon anti-stress ?

On sait que le stress favorise les infections, en altérant le fonctionnement du système immunitaire, ainsi que l'apparition de maladies cardio-vasculaires. Une étude récente a même prouvé qu'il accélère le vieillissement. Si une « fenêtre avec vue» concourt déjà à notre équilibre mental, avoir la chance de disposer d'un jardin y contribue, on s'en doute, bien plus encore. Non content de réjouir les yeux, il offre aussi un refuge, qui aide à évacuer la fatigue et l'énervement. Se promener dans ces lieux ressource, en invitant à « prendre du champ ». Instinctivement, notre organisme change de tempo pour se mettre en harmonie avec le rythme de la nature. Mais, si ce contact reconstruit nos forces, c'est aussi parce que la nature est à la fois cyclique et éternelle, ce qui peut nous réapprendre à apprécier la vie. Quel plus beau message d'espoir pour une personne déprimée que le printemps qui revient là où tout



semblait mort ? « La terre régénère puissamment, console les âmes en peine et a aidé de nombreux dépressifs à se remettre d'aplomb », rappelle Jean-Luc Chavanis, auteur de « Ces jardins qui nous aident » (éd. Le Courrier du livre, 19,90 €), qui a aussi créé une méthode de coaching utilisant ses bienfaits.

Quels autres avantages offre-t-il pour la santé ?

Si la simple contemplation du jardin fait déjà du bien, mettre « la main à la pâte » apporte des bienfaits supplémentaires. Tout d'abord, manier la tondeuse, le pliant ou le sécateur permet de pratiquer un minimum d'activité physique, si indispensable pour entretenir sa forme. Les « exercices » variés augmentent la souplesse et la force, améliorent coordination et équilibre. Sans compter que trente minutes de jardinage permettent de brûler autant de calories (125 à 200 selon les activités) qu'une marche rapide de même durée. Même s'il offre un cadre de méditation privilégié, le jardin n'incite pas à l'isolement mais favorise, au contraire, les contacts.

On échange conseils et graines, on donne des tomates à ses voisins ou les noix de son arbre. En favorisant les liens intergénérationnels et la mixité sociale, le jardin participe encore à la bonne santé physique et mentale, comme en attestent les nombreux travaux, menés notamment sur le vieillissement. « Les jardins font progresser dans l'estime de soi-même et la sociabilité. C'est pourquoi ils acquièrent aussi une place grandissante dans les centres de soin », explique Denis Richard, chef du service pharmacie à l'hôpital Henri-Labourit de Poitiers et auteur de « Quand jardiner soigne » (éd. Delachaux et Niestlé, 19 €). Les parterres qui fleurissent dans les écoles et les centres de loisirs enseignent enfin des valeurs essentielles aux petits citadins : patience, respect de l'environnement, sens de la responsabilité, etc.

Un vrai remède pour les malades

Le jardin figure de plus en plus comme « accompagnement thérapeutique » dans les centres de soins. En plantant un potager dans le parc de l'hôpital la Pitié-Salpêtrière à Paris, en 1997, Anne

Ribes a montré la première comment les enfants autistes recouvrent ainsi peu à peu le désir de communiquer. Depuis, son association « Belles Plantes » anime de nombreux jardins guérisseurs dans les hôpitaux et les maisons de retraite. Jardiner permet aussi aux personnes souffrant de handicaps moteurs (SEP, Parkinson, grand âge) de mobiliser leur corps de manière créatrice. À la clé : une diminution de l'angoisse, une moindre consommation d'antalgiques et moins de dépendance. Effet spectaculaire également sur les patients souffrant de maladie d'Alzheimer : odeurs et couleurs réveillent les souvenirs, tandis que l'observation des saisons donne des repères qui permettent de se situer dans le temps. « Cette activité apporte un complément fondamental aux traitements médicaux », défend le Dr Alain Calender, professeur en neuro-génétique à la faculté de médecine de Lyon et président de l'association « Jardin, art et santé ». Pour les plus fragiles comme pour tout un chacun, le jardin offre un petit coin de paradis retrouvé, où l'on récolte encore bien plus que ce que l'on a semé !

SIDA : LES AUTOTESTS DISPONIBLES EN PHARMACIE

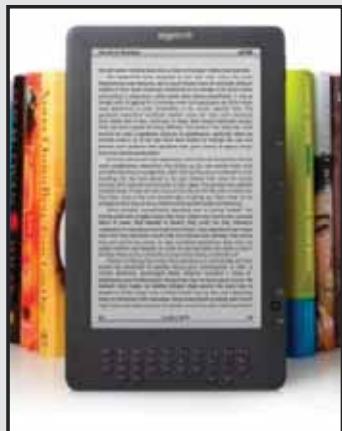
Des autotests VIH simples d'utilisation sont dorénavant disponibles en pharmacie. Ces tests devraient simplifier l'accès au dépistage. C'est désormais possible d'acheter en pharmacie des autotests de dépistage du VIH. Ce dispositif permet aux utilisateurs, par une légère piqûre au bout d'un doigt, de savoir s'ils sont ou non porteurs du virus. La réponse apparaît au bout de 15 à 20 minutes sous la forme d'une bandelette de couleur. Ce kit de dépistage est

disponible en pharmacie et sans ordonnance, pour un prix s'élevant entre 25 et 30 euros. A noter également qu'un mineur peut effectuer ce test sans l'autorisation de ses parents. L'avantage d'un tel test est de pouvoir réaliser et interpréter facilement les résultats chez soi. Le ministère de la Santé espère ainsi simplifier l'accès au dépistage pour un large public en rappelant qu'actuellement en France, 30 000 personnes vivent avec le virus du sida

sans le savoir. Les professionnels de santé émettent cependant des inquiétudes quant au risque de solitude et de manque d'accompagnement face à la lecture du résultat. Par ailleurs, ce dispositif ne se substitue pas aux tests classiques car tout résultat positif doit être confirmé en laboratoire par une analyse de sang. En effet, l'autotest ne possède pas une fiabilité de 100% et sa sensibilité est très faible lorsque l'infection est inférieure à trois mois.

USA - LITTÉRATURE

Le numérique fait baisser le revenu des écrivains aux Etats-Unis



L'émergence du livre numérique aux Etats-Unis a fait baisser les revenus des écrivains, selon une étude publiée mardi par l'Authors Guild, le syndicat américain des auteurs.

D'après les résultats de l'étude, le revenu annuel moyen d'un auteur à temps plein a fondu de 30% entre 2009 et 2015.

Il atteint aujourd'hui 17.500 dollars par an, en moyenne. Seuls 39% des auteurs indiquent gagner suffisamment pour ne pas avoir à chercher un complément de revenu. Selon les auteurs de l'étude, réalisée par la société d'études Codex Group pour l'Authors Guild, les facteurs expliquant cette tendance sont nombreux, mais les plus importants sont l'émergence du livre numérique et la montée en puissance du groupe Amazon, qui ont tous deux exercé une forte pression à la baisse sur les prix des livres et sur les revenus des écrivains.

Le syndicat appelle à une évolution du modèle économique et à une meilleure redistribution des revenus. Il réclame également une adaptation des textes protégeant les droits d'auteurs afin de les adapter au nouveau contexte.

«Le tableau n'est pas joli, mais il y a des raisons d'espérer», écrit l'Authors Guild, qui voit notamment dans la variété nouvelle des modes de publications une chance pour les auteurs.

Si le numérique a eu des conséquences négatives pour les auteurs, il a aussi permis de rapprocher les écrivains et leurs lecteurs, leur offrant de nouvelles possibilités de communiquer, souligne-t-il.

APS

CONSTANTINE 2015

Moment magique avec l'orchestre symphonique de Saint-Pétersbourg

L'orchestre symphonique de Saint-Pétersbourg (Russie) a offert, mardi soir, un moment magique, tout en ravissement, au public venu en nombre au théâtre régional de Constantine (TRC) pour assister au concert.



Plusieurs extraits de chefs-d'œuvre classiques ont été magistralement interprétés par les musiciens russes, dirigés par le grand violoniste Sergei Stadler. Une heure durant, l'orchestre symphonique de Saint-Pétersbourg qui se produisait pour la première fois à Constantine, a enchanté l'assistance par son exécution raffinée de morceaux puisés de la musique universelle, accueillie par des raps et des standing-ovations.

Les musiciens ont «attaqué» avec un extrait de «Night Watch in Madrid», du compositeur italien Luigi Boccherini, faisant passer, d'emblée, toute l'émotion artistique et le charme que véhicule la musique clas-

sique devant un public semblant se délecter de chaque note. L'orchestre lance ensuite l'œuvre «Adagio et polonoise» d'Antonio Rolla et font découvrir au public, à travers les variations des violons, la sensibilité des mélodies et la qualité de l'exécution qui dévoile la virtuosité de chaque artiste et la beauté de la musique classique.

La formation russe a ensuite interprété des sonates du compositeur italien Niccolò Paganini, éblouissant par la justesse du jeu et l'harmonie des instruments devant une assistance comblée qui répondait par des tonnerres d'applaudissement à la fin de chaque partition. Inscrites dans le cadre des activités de la manifestation

«Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», les soirées de musique classique se poursuivront au TRC avec, à l'affiche, le concert très attendu de l'orchestre de la chambre de la bibliothèque d'Alexandrie (Egypte) prévu jeudi.

Les orchestres symphoniques mexicain et syrien joueront ensemble au cours de la soirée du vendredi, tandis que le Jilin Symphony Orchestra de Chine se produira samedi prochain.

La clôture de ces soirées dédiées à la musique universelle sera confiée à un orchestre symphonique multinationnal, sous la baguette du maestro algérien Amine Kouider.

7^e FESTIVAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE L'Egypte, le Mexique et l'Ukraine brassent le classique et le contemporain



Les orchestres de l'Egypte, du Mexique et de l'Ukraine ont gratifié mardi soir le public du Théâtre national d'Alger Mahiedine-Bachtarzi (TNA) d'un programme musical comportant des compositions symphoniques classiques et contemporaines.

Se produisant dans le cadre du 7^e Festival international de musique symphonique (12-19

septembre), l'Orchestre de chambre de la bibliothèque d'Alexandrie (Egypte), le Quatuor international du Mexique et l'Orchestre symphonique de la Radio ukrainienne se sont succédés sur scène.

Les musiciens se sont donné le mot pour faire voyager un public émerveillé à travers les notes du programme concocté pour l'occasion. Dirigé par le

maestro Hisham Gaber et composé de 16 musiciens, l'Orchestre d'Alexandrie a présenté, une heure durant, un répertoire musical comportant des œuvres qui remontent au 10^e siècle. Fondé en 1929, l'Orchestre symphonique de la Radio nationale ukrainienne a, pour sa part, exécuté sous la baguette du maestro Volodymyr Sheiko, une collection d'œuvres classiques et

modernes ukrainiennes inspirées notamment de Beethoven, ainsi que des chef-d'œuvres universels.

De son côté, le Quatuor international du Mexique, composé de Manuel Ramos (violon), Adolfo Ramos (Violoncelle), Manuel Hernandez (Clarinette) et Alejandro Branron (piano), a présenté plusieurs pièces musicales dont «Variations Adams» et «Le voyage imaginaire».

Le 7^e Festival culturel international de musique symphonique se poursuit jusqu'au 19 septembre avec la participation d'orchestres de 19 pays. Des masters-class sont organisés parallèlement au programme musical de cette édition qui reçoit la Tunisie comme invitée d'honneur.

La Syrie, la Chine et la Pologne seront à l'honneur à la soirée du mercredi.

APS

Le président sud-soudanais promet d'appliquer «sincèrement» l'accord de paix

Le président sud-soudanais Salva Kiir s'est dit mardi à Juba «déterminé» à appliquer «sincèrement» l'accord de paix signé en août, visant à mettre fin à la guerre civile qui ravage son pays depuis 21 mois et sur lequel il avait émis des réserves.

Ces propos interviennent alors que, selon des diplomates, des sanctions ciblées entrent en vigueur, si aucun des 15 pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU ne s'y oppose, mardi à 19h00 GMT, contre le chef d'état-major de l'armée,

Paul Malong, et un commandant rebelle, Johnson Olony, afin de faire pression sur les belligérants pour que cesse le conflit.

«Avec cette signature, je me suis pleinement engagé, moi-même et le gouvernement, à appliquer sincèrement l'accord sur la résolution du conflit» au Soudan du Sud, a déclaré à la presse le président Kiir.

«En ma position de commandant en chef (de l'armée), j'ai déjà émis un ordre de cessation de toute offensive dans les zones de combat, sauf en cas de légitime défense face à une attaque», a-t-il ajouté, «je suis déterminé à faire la paix et à mettre en œuvre l'accord».

L'armée sud-soudanaise, loyale à M. Kiir, et les troupes rebelles fidèles à son ancien vice-président Riek Machar, s'accusent mutuellement de violer le cessez-le-feu depuis la signature de l'accord.

Mais M. Kiir et M. Machar continuent de se dire déterminés à appli-



quer le volet politique de l'accord, prévoyant un mécanisme de partage du pouvoir durant une période de transition de 30 mois qui doit s'ouvrir fin novembre.

Le Soudan du Sud, plus jeune nation du monde, située «tout en bas de l'échelle en terme de développement humain», selon l'ONU, a fait sécession du

Soudan et proclamé son indépendance en juillet 2011, après des dénominations de conflit meurtrier et

destructeur contre Khartoum. Il a replongé dans la guerre civile en décembre 2013, quand des combats ont éclaté au sein de son armée minée par des antagonismes politico-ethniques, alimentés par la rivalité entre MM. Kiir et Machar à la tête du régime.

Les combats et les massacres qui les accompagnent ont fait plus de 2,2 millions de personnes déplacées et plongé le pays dans une catastrophe humanitaire.



Le Parlement libyen reconnaît le projet d'accord amendé

Le Parlement libyen, reconnu par la communauté internationale, a rejeté les amendements réclamés par l'instance rivale installée à Tripoli sur un projet d'accord sur la formation d'un gouvernement d'unité nationale.

«Le Parlement reste attaché au document paraphé le 12 juillet à Skhirat par sa délégation et toutes les parties à l'exception du Congrès général national (CGN, Parlement rival), affirme un communiqué du Parlement basé à Tobrouk, dans l'est du pays.

«Le Parlement rejette tous les amendements et toutes les modifications apportées au texte de l'accord signé le 12 juillet, poursuit le communiqué du

Parlement publié mardi après une séance à Tobrouk. Il souligne en outre avoir rappelé ses derniers représentants qui se trouvaient encore au Maroc.

Le 12 juillet, un accord de paix et de réconciliation proposé par l'émissaire de l'ONU pour la Libye Bernardino Leon avait été signé à Skhirat (Maroc), par le Parlement reconnu par la communauté internationale mais rejeté par le CGN qui réclamait plusieurs amendements.

Après de nouvelles négociations la semaine dernière, M. Leon avait annoncé dimanche qu'un consensus pour la formation d'un gouvernement d'unité nationale avait enfin été trouvé. Le CGN avait indiqué de son côté s'être entendu avec l'ONU au sujet des amendements.

Les deux délégations devaient avoir des consultations en Libye sur le projet d'accord amendé et devaient revenir au Maroc cette semaine avec l'espoir d'entériner le consensus, selon M. Leon.

Le CGN avait demandé neuf amendements pour signer l'accord du 12 juillet, notamment le respect du jugement de la Cour suprême basée à Tripoli ayant invalidé l'existence même du Parlement de Tobrouk.

En proie au chaos depuis la chute du régime Kadhafi en 2011, la Libye est livrée aux milices et compte deux pouvoirs rivaux, avec un Parlement basé dans la capitale Tripoli aux mains d'une coalition de milices, Fajr Libya, et un autre à Tobrouk (est), le seul reconnu par la communauté internationale.

M. Leon avait dit espérer une signature de l'accord avant le 20 septembre, avant l'Assemblée générale de l'ONU.

Une nouvelle visite d'Omar El-Béchir en Afrique du Sud est possible

Le président sud-africain Jacob Zuma a affirmé mardi qu'une nouvelle visite de son homologue soudanais Omar el-Béchir en Afrique du Sud est possible, quelques mois après sa venue au sommet de l'Union africaine en Afrique du Sud, lundi.

Le président Zuma, qui s'adressait à la presse en marge d'une rencontre avec des diplomates étrangers, a rappelé que le Soudan était un pays membre du forum sur la coopération Chine-Afrique (Focac), qui doit tenir un sommet à Johannesburg en décembre.

«Ainsi, il est attendu que le gouvernement soudanais participe» au sommet qui réunit la Chine et 50 états africains, a-t-il ajouté.

Poursuivi pour génocide et crimes de guerres par la CPI, M. Béchir s'était rendu mi-juin à Johannesburg pour participer au sommet de l'Union africaine.



Un tribunal de Pretoria lui avait interdit de quitter le territoire, dans l'attente d'un jugement définitif, mais le gouvernement n'avait pas tenu compte de cet ordre et l'avait laissé reprendre son avion depuis une base militaire.

La semaine dernière, la CPI a demandé à l'Afrique du Sud d'expliquer devant le 5 octobre «ses vues sur les événements entourant la présence d'Omar el-Béchir au sommet de l'Union africaine à Johannesburg les 13, 14 et 15 juin 2015».

«Nous étudions actuellement cette demande. Nous prendrons ensuite une décision sur la suite des événements, si nécessaire», a affirmé le président Zuma. Les allées et venues d'Omar el-Béchir en Afrique du Sud en juin avaient déclenché une vive polémique.

Le principal parti d'opposition, l'Alliance Démocratique, avait même déposé, en vain, une motion de censure pour destituer Jacob Zuma, estimant qu'il avait aidé Omar el-Béchir à échapper à la justice.

Suite à la polémique, fin juin, le gouvernement sud-africain avait laissé entendre qu'une sorte de la CPI était envisageable.

GUINÉE

L'opposition menace d'un boycott de l'élection présidentielle

L'opposition guinéenne, accusant le pouvoir de ne pas respecter un accord signé en août, a agité la menace d'un boycott de l'élection présidentielle du 11 octobre.

«Nous n'avons pas à donner de conseils stratégiques à l'opposition mais, je suis convaincu que personne ne comprendrait que l'opposition boycotte l'élection à ce stade du processus et malgré l'implication de la communauté internationale», a affirmé le porte-parole du gouvernement, dans une déclaration rendue publique mardi en réaction à ces menaces.

Le porte-parole, Albert Damantang Camara, a jugé «très clair et très encourageant» le bilan dressé par une mission conjointe de l'ONU, de l'Union africaine, de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et de l'Organisation internationale de la francophonie (Oif), qui s'est achevée lundi soir.

Dans un communiqué, ces quatre organisations ont «noté les avancées significatives dans la mise en œuvre de l'accord du 20 août» mentionnant «la recomposition des délégations spéciales» - exécutifs communautaires désignés par le pouvoir, faute de scrutin à cet échelon depuis 2005 - ainsi que «des progrès dans la révision du fichier électoral».



Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest, Mohamed Ibn Chambas, a assuré devant la presse que «le problème de la Ceni est réglé», en référence à la représentation de l'opposition au sein de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), tout comme celui des «délégations spéciales».

Mais le chef de l'opposition, Cellou Dalein Diallo, a estimé que le président Alpha Condé fixe toutes les décisions avec Bakary Fofana (président de la Ceni, NDLR) de manière unilatérale, sans concertation et en violation

flagrante des dispositions de la loi». «Nous sommes tellement préoccupés qu'on s'interroge sur l'opportunité même de continuer à participer à ce processus», a-t-il dit.

Le porte-parole de l'opposition Aboubacar Sylla a pour sa part accusé lundi la Ceni de ne pas donner accès aux informations techniques nécessaires à la révision des listes électorales contestées par les adversaires d'Alpha

Condé, qui dénoncent l'inscription de mineurs dans les régions favorables au pouvoir.

«L'opposition ne va pas entériner une situation qui va l'amener à des élections dont les résultats sont programmés d'avance et qui vont permettre à M. Alpha Condé de se succéder à lui-même en dehors du suffrage exprimé par les Guinéens», a prévenu M. Sylla, soulignant que l'opposition pourrait s'exprimer par des manifestations.

Afin de garantir la régularité du scrutin, une mission d'observation de l'Union européenne (MOE UE) a entamé mardi le déploiement de 20 observateurs dans l'ensemble du pays, dont les effectifs devraient atteindre à terme le nombre de 70, répartis en équipes de deux personnes.

APS



5 policiers tués dans le sud-est de la Turquie

Cinq policiers ont été tués dans deux attentats à la bombe, attribués aux rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), dans le sud-est de la Turquie, ont affirmé des sources sécuritaires.

Trois policiers ont été tués et un autre grièvement blessé dans une première attaque ayant visé un véhicule de la police qui circulait dans la nuit de mardi à mercredi dans le centre de la ville de Nusaybin, a indiqué un responsable des forces de sécurité, cité par des médias.

Mardi soir, un attentat à l'explosif similaire a également provoqué la mort de deux policiers dans la province d'Hakkari, dans l'extrême sud-est de la Turquie. Deux de leurs collègues ont été blessés, selon la même source.

Après deux ans et demi de cessez-le-feu, des affrontements meurtriers ont repris en juillet entre forces de sécurité turques et rebelles kurdes. Les attaques du PKK et les opérations militaires turques de représailles se succèdent depuis à un rythme quotidien.

Selon le dernier bilan publié dimanche par l'agence de presse gouvernementale turque Anatolie, 118 policiers et soldats ont été tués et 1.192 rebelles éliminés depuis deux mois.

Le conflit kurde a fait quelque 40.000 morts depuis 1984.

CONFLIT AU YÉMEN Nouveaux raids sur Sanaa, au moins 20 rebelles tués dans le Centre

De nouveaux raids aériens ont été menés mercredi par la coalition arabe opérant au Yémen sous le commandement de l'Arabie saoudite sur la capitale Sanaa, et au moins 20 rebelles ont été tués dans des affrontements dans le centre du pays, ont rapporté des sources concordantes.

La base aérienne d'Al-Dailami jouxtant l'aéroport international de Sanaa et le QG du chef d'état-major dans le centre-ville ont été visés dans la matinée par des avions de combat, ont rapporté des témoins, cités par des médias.

Dans la nuit, des frappes ont visé le commandement des forces spéciales et des positions tenues par les rebelles Houthis dans le sud et le nord de Sanaa, marquant une reprise des raids sur la capitale après deux jours de pause, ont ajouté les mêmes sources.

Ces frappes sont intervenues au moment où des forces pro-gouvernementales yéménites et des troupes de la coalition arabe poursuivaient leurs opérations au sol dans la province voisine de Marib en bombardant les positions rebelles dans leur tentative de progresser vers Sanaa, selon des sources militaires.

En outre, au moins 20 rebelles ont été tués et des dizaines blessés dans des combats avec les forces yéménites à Mekyras, localité de la province de Baida (centre), a indiqué le général Saleh Mohamed al-Juaimalani, cité par l'AFP.

L'Arabie saoudite a pris la tête en mars d'une coalition arabe pour empêcher les rebelles de prendre le contrôle de tout le Yémen, son voisin du sud.

Outre l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis sont très impliqués dans les opérations.

La guerre au Yémen a fait près de 5.000 morts et quelque 25.000 blessés depuis le début de l'intervention de la coalition arabe, selon l'ONU.

SYRIE

38 morts dans une attaque terroriste à Alep...

Au moins 38 personnes ont péri mardi et 150 ont été blessées dans une attaque terroriste à Alep dans le nord de la Syrie, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (Osdh).

Un précédent bilan de l'ONG faisait état de 21 morts et 70 blessés, tandis que la télévision d'Etat avait parlé d'au moins 20 civils tués et 100 blessés par des roquettes lancées par les rebelles sur cinq quartiers contrôlés par le régime dans l'ouest de la métropole.

«Il s'agit d'un des plus lourds bilans de bombardements rebelles à Alep», a souligné Rami Abdel Rahmane, directeur de l'ONG selon qui «les tirs à la roquette sur les quartiers gouvernementaux se poursuivent».

Et dans le nord-est du pays, sept personnes ont été tuées et 21 autres blessées par une attaque du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) contre une position kurde à Hassaké, au lendemain d'une double attaque revendiquée par



ce groupe terroriste dans la même ville. En outre, des combats avaient lieu à la périphérie du quartier de Halab al-Jadida, dans l'ouest de la ville. Plus de 240.000 personnes sont mortes et des millions d'autres ont fui leurs foyers depuis le début du conflit en mars 2011.

... Al-Assad salue le soutien iranien à Damas

Le président syrien Bachar al-Assad a salué mercredi le soutien «politique, économique et militaire» de l'Iran à la Syrie, plongée dans une profonde crise depuis plus de quatre ans. «L'Iran se tient aux côtés de l'Etat syrien politiquement, économiquement et militairement», a déclaré M. al-Assad plusieurs chaînes de télévisions russes.

«Quand nous disons militairement, cela ne signifie pas, comme l'affirment certains médias occidentaux, que l'Iran envoie son armée ou des forces armées en Syrie. Ceci est faux», a-t-il souligné. Le chef d'Etat syrien a expliqué: L'Iran «envoie des équipements militaires et bien sûr il y a un échange d'experts militaires entre la Syrie et l'Iran. Cela

a toujours été le cas et il est naturel que cette coopération grandisse en état de guerre». Rappelant que les relations bilatérales avec la République islamique duraient depuis «trois décennies et demi», il a souligné que le ferme soutien iranien «est essentiel dans cette guerre difficile et féroce».

«C'est une alliance basée sur un grand degré de confiance et c'est pourquoi nous pensons que le rôle de l'Iran est important», a relevé le président syrien.

Depuis le début du conflit syrien en mars 2011, plus de 240.000 personnes sont mortes et des millions d'autres ont fui leurs foyers, selon des chiffres officiels.

Premier discours du président cubain Raul Castro à l'ONU fin septembre

Le président cubain Raul Castro s'adressera pour la première fois aux dirigeants internationaux attendus pour l'Assemblée générale des Nations unies à New York, selon une première liste des intervenants publiée mardi. Raul Castro prononcera son discours le 28 septembre devant l'Assemblée générale, le même jour que le président américain Barack Obama. La Havane n'a pas encore confirmé sa venue. Le président chinois Xi Jinping prononcera



également son premier discours devant l'ONU le 28 septembre. Le président russe Vladimir Poutine montera le

même jour à la tribune, faisant son retour à l'ONU après dix ans d'absence. Plus de 160 dirigeants internationaux sont attendus à l'Assemblée générale de l'ONU, qui fête ses 70 ans cette année. Cuba et les Etats-Unis ont rétabli leurs relations diplomatiques en juillet après 54 ans de rupture. Le drapeau américain a refait son apparition en août devant l'ambassade des Etats-Unis à Cuba, lors d'une visite historique du secrétaire d'Etat John Kerry.

L'Argentine Virginia Gamba dirigera l'enquête sur les armes chimiques en Syrie

L'Argentine spécialiste du désarmement, Virginia Gamba, a été nommée à la tête d'un groupe d'experts mandatés par le Conseil de sécurité pour enquêter sur les armes chimiques en Syrie, a annoncé l'ONU mardi.

Mme Gamba était depuis deux ans la directrice du bureau des affaires du désarmement des Nations unies. Elle sera épaulée par deux adjoints dans sa mission d'un an décidée à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'ONU début août. Cette résolution d'origine américaine prévoit un «mécanisme conjoint d'enquête» entre l'ONU et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (Oiac) basée à La Haye.

La Russie, qui préside le Conseil pour le mois de septembre, avait retardé le recrutement des experts afin notamment d'obtenir des «clarifications» sur la manière dont le méca-



nisme d'enquête fonctionnera.

Virginia Gamba a travaillé dans le domaine du désarmement pour différents groupes de réflexion durant plus de trois décennies. Elle a également participé à deux précédentes missions sur les armes chimiques en Syrie. Etats-Unis, Royaume-Uni et

France accusent l'armée syrienne d'avoir mené les attaques chimiques, dont plusieurs au gaz de chlore. La Russie par contre considère qu'il n'y a pas de preuves. Les experts devront rendre leurs premières conclusions 90 jours après le début de l'enquête.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE BOUDOUAOU
COMMUNE DE BOUDOUAOU

**AVIS D'ADJUDICATION
PAR VOIE D'OUVERTURE DE PLIS**

Le Président de L'Assemblée Populaire et Communale de Boudouao,

Informé les personnes intéressées de la location du Battoir sis Route de corso en face de marché quotidien de la ville de BOUDOUAOU dont les limites sont précisées au cahier des charges.

Durée de Préparation des offres : la durée de préparation des offres est fixée à 20 (Vingt) jours à partir de la date de la 1^{ère} publication de la présente annonce dans les quotidiens nationaux.

Date de Dépot des offres : la date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres à 11heures et ce, au siège du Centre Culturel Communal de Boudouao.

Date d'ouverture des plis : l'ouverture des plis est fixée au dernier jour de la préparation des offres au Centre Culturel Communal de Boudouao à 11h15, Soit le 06/10/2015
Durée de la location : la durée de location est fixée à(36 mois) trois années non renouvelables.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à **6.998.250,00 DA** (Six Millions neuf cents quatre-vingt-dix-huit mille deux cents cinquante Dinars Algérien).

Toute personne intéressée peut retirer le Cahier des Charges auprès du Bureau du Patrimoine Communal contre Versement d'un montant de (2 000,00 DA) deux mille dinars Algériens à effectuer auprès de M^r Le receveur intercommunal de Boudouao , dès la publication de la 1^{ère} annonce dans les quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 344 707 du 17/09/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE BECHMOUL
COMMUNE D'EL-ESNAM

**MISE
EN DEMEURE**

L'Entreprise EGTPH -CHACHOUEA Nassim, sise à M'chedallah -W- Bouira, chargée de la réalisation du projet du réseau d'assainissement localité AGGOUNE et SLIMI, commune d'El Esnam, est mise en demeure, sous huitaine, à compter de la date de la parution de la présente mise en demeure, dans les quotidiens nationaux et le BOMOP , afin de reprendre les travaux objet de son contrat et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels nécessaires pour l'achèvement du projet.

Faute de quoi, la résiliation du contrat à tort exclusif de l'entreprise, sera prononcée sans aucun autre préavis.

DK NEWS

Anep : 344 725 du 17/09/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE OUAGUENOUN
COMMUNE DE TIMIZART

**AVIS D'APPEL
D'OFFRE NATIONAL
RESTREINT N° 04/2015**

NIF : 150.80.54.05.06.05.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de TIMIZART lance un avis d'appel d'offres national restreint en vue de la réalisation du projet ci-après :

« AMENAGEMENT ET REVETEMENT EN BETON BITUMINEUX CHEMIN COMMUNAL AZROU-AGOUNI-OUZARAZ SUR 2200 ML (1ere TRANCHE) ».

Les entreprises qualifiées et intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du service technique communal ; contre paiement de la somme de 1000,00 Dinars.

Les offres techniques et financières accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité (photocopie dûment légalisée) doivent être contenues dans deux (02) Enveloppes distinctes et ne comporteront que les mentions suivantes :

- Enveloppe n° 01 : Offre technique
- Enveloppe n° 02 : Offre financière

i-) Offre technique comprenant :

- Certificats de qualifications et de classification professionnelle en Travaux publics comme activité principale catégorie 03 et plus et possédant une station d'enrobée.
- Déclaration à souscrire remplie, signée et datée par l'entrepreneur.
- Cahier des charges cacheté date et signé portant en sa dernière page la mention « J'ai accepté ».
- Planning et délais de réalisation des travaux
- Liste des moyens humains et matériels dûment justifiée.
- Registre de commerce ou statuts de la l'entreprise
- Casier judiciaire (gérant de la société) ; en cours de validité.
- Pièces fiscales et parafiscales (Extrait de rôle, attestation de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH) ;
- Références professionnelles de l'entreprise (attestation de bonne exécution) ;
- Déclaration de probité remplie, signée et datée par l'entrepreneur.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les entreprises dotées de la personnalité morale.
- Bilans financiers des 03 dernières années
- Le numéro d'identification fiscale(NIF).
- Références bancaires.

ii-) Offre Financière comprenant :

- La lettre de soumission remplie, signée et datée par l'entrepreneur
- Le devis quantitatif estimatif de l'offre et le délai de réalisation, dûment signé par le soumissionnaire rempli, signé et paraphé.
- Le bordereau des prix unitaires rempli, signé et paraphé

Les deux offres doivent être contenues dans une seule enveloppe anonyme adressée à Mr Le Président de L'A.P.C de Timizart et ne doit comporter que la mention suivante : « Appel d'offre national restreint, soumission à ne pas ouvrir pour la réalisation du projet :

« AMENAGEMENT ET REVETEMENT EN BETON BITUMINEUX CHEMIN COMMUNAL AZROU-AGOUNI-OUZARAZ SUR 2200 ML (1ere TRANCHE) ».

L'offre doit être déposée au niveau du service technique communal de Timizart. La date limite de dépôt des offres est fixée à 10H00 ; 21 jours à partir de la date de publication sur les quotidiens nationaux et/ou le BOMOP.

L'ouverture des plis se fera le jour même à 10 H 30. Les entreprises sont cordialement invitées à assister à cette séance qui se déroulera au siège de L'A.P.C

Les soumissionnaires resteront engagés pendant une durée de 111 jours à compter de la date de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 344 705 du 17/09/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:30 : TFou
08:25 : Météo
08:30 : Télésurfing
09:20 : Météo
09:25 : Mon histoire vraie
09:45 : Petits secrets entre voisins
10:15 : Petits secrets entre voisins
10:45 : Une histoire, une urgence
11:20 : Une histoire, une urgence
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 : Les douze coups de midi
12:50 : L'affiche du jour
13:00 : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre
13:45 : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Une faute impardonnable
17:00 : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 : Bienvenue au camping
19:00 : Money Drop
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:30 : Trafic info
20:35 : Météo
20:40 : Nos chers voisins
20:45 : Pep's
20:55 : Le mystère du lac
21:50 : Le mystère du lac
22:50 : Esprits criminels
23:45 : Esprits criminels

2

06:25 : Point route
06:30 : Journal
06:35 : Télématin
06:57 : Météo 2
07:00 : Journal
07:10 : Télématin (suite)
08:00 : Journal
08:10 : Télématin (suite)
09:05 : Dans quelle éta-gère
09:10 : Des jours et des vies
09:30 : Amour, gloire et beauté
09:55 : C'est au programme
10:45 : Météo outremer
10:55 : Motus
11:25 : Les Z'amours
11:55 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Météo 2
13:00 : Journal
13:50 : Météo 2
13:52 : Consomag
14:00 : Toute une histoire
15:05 : L'histoire continue
15:35 : Comment ça va bien !
16:20 : Comment ça va bien !
17:15 : Dans la peau d'un chef
18:15 : Joker
18:50 : N'oubliez pas les paroles
19:25 : N'oubliez pas les paroles
19:55 : Météo 2
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:46 : Parents mode d'emploi
20:47 : Rue de la formation
20:50 : Plus belle la vie ensemble
20:51 : Alcaline l'instant
20:55 : Météo 2
20:58 : Envoyé spécial
22:25 : Complément d'enquête
23:35 : Alcaline le mag

3

06:00 : EuroNews
06:30 : Ninjago
06:57 : Ninjago
07:24 : Les lapins crétins : invasion
07:31 : Les lapins crétins : invasion
07:37 : Les lapins crétins : invasion
07:43 : Les lapins crétins : invasion
07:55 : Les lapins crétins : invasion
08:01 : Les lapins crétins : invasion
08:08 : Les lapins crétins : invasion
08:15 : Titeuf
08:26 : La chouette & Cie
08:33 : La chouette & Cie
08:40 : La chouette & Cie
08:50 : Dans votre région (1ère partie)

09:50 : Dans votre région (2e partie)
10:40 : Consomag
10:50 : Midi en France
11:55 : Météo
12:00 : 12/13 : Journal régional
12:25 : 12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
13:50 : Un cas pour deux
14:55 : Questions au gouvernement
16:05 : Un livre, un jour
16:10 : Des chiffres et des lettres
16:50 : Harry
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
18:50 : Objectif indépendance
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:15 : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie ensemble
20:50 : Cinéma : Au-delà
22:55 : Météo
22:58 : Parlons passion, en quelques mots
23:00 : Grand Soir 3
23:40 : Claude et Georges Pompidou : l'amour au cœur du pouvoir

CANAL+

06:00 Sport : Premier League World
06:25 Sport : Premier League World
06:55 : Le grand journal
08:00 : Les Simpson
08:25 Cinéma : Paradise Lost
10:20 : L'oeil de Links
10:45 Cinéma : Les interdits
12:20 : Mon oncle Charlie
12:47 : La météo
12:48 : Le JT
13:05 : Zapping
13:15 : Le petit journal de la semaine
13:50 : Happy Valley
14:50 : Happy Valley
15:50 : Zapping
15:55 : L'effet papillon
16:30 Cinéma : Moonlight Serenade
16:40 Cinéma : Dracula Untold
18:10 : Mon oncle Charlie
18:35 : Album de la semaine
18:43 : Ma pire angoisse
18:50 : Le grand journal
20:05 : La météo
20:10 : Le petit journal
20:50 : Zapping
20:55 : Wayward Pines
21:40 : Wayward Pines
22:20 : American Crime
23:00 Cinéma : Si je reste

M

06:00 : M6 Music
07:00 : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:40 : Docteur La Pluche
08:05 : Alvinn !!! et les Chipmunks
08:15 : Alvinn !!! et les Chipmunks
08:30 : Les p'tits custots
08:35 : Les p'tits custots
08:45 : Météo
08:50 : M6 boutique
10:00 : Modern Family
10:25 : Modern Family
10:50 : Desperate Housewives
11:45 : Desperate Housewives
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:05 : Scènes de ménages
13:40 : Météo
13:45 : La femme interdite
15:40 : Roman noir
17:15 : Les reines du shopping
18:25 : La meilleure boulangerie de France
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:55 : Bones
21:45 : Bones
22:40 : Bones
23:30 : Bones

TÉLÉ

La sélection

20h55

Le mystère du lac

Résumé

Le corps de Chloé et les restes d'Ana et Marion ont été retrouvés au fond d'une faille. Chloé, dans le coma, ne peut apporter aucune réponse, mais il semble désormais évident que le coupable soit le même aujourd'hui qu'il y a quinze ans. Or, l'alibi de Rémi Bouchard est confirmé, Clovis doit donc se ré-soudre à le libérer...

**2**

20h45

Envoyé spécial

Résumé

Au sommaire :
L'Etat est-il mauvais payeur ?

Avec plus de 600 milliards d'euros de dépenses par an, l'Etat possède un pouvoir d'achat sans pareil. Mais s'il peine, tarde ou n'arrive plus à payer, c'est toute une mécanique qui s'enraye : grandes entreprises, PME, salariés ou particuliers se retrouvent démunis.

Convertis : les chemins de la hijrah

Convertis au salafisme, un Islam fondamentaliste, plusieurs dizaines de Français quittent le pays pour des raisons religieuses. Leur destination : des pays musulmans comme le Maroc, l'Algérie ou le Sénégal. Ils nomment cet acte «Hijra», un mot arabe qui signifie «exil», «rupture» ou «séparation».

**3**

19h30

Espagne / France



Résumé

EuroBasket. 1re demi-finale. Espagne / France.

CANAL+

20h55

Wayward Pines

Résumé

David Pilcher raconte à Ethan l'histoire de la ville et lui en dit un peu plus sur la manière dont elle est administrée et approvisionnée. Désormais au courant de la vérité, Ben, nouveau membre de la «première génération», se confie à Amy. Kate et son mari Harold préparent un attentat à la bombe pour se libérer de Wayward Pines, mais ils ignorent que de l'autre côté du mur rôdent des centaines d'abbies, ces créatures humanoïdes extrêmement dangereuses...

**M**

20h50

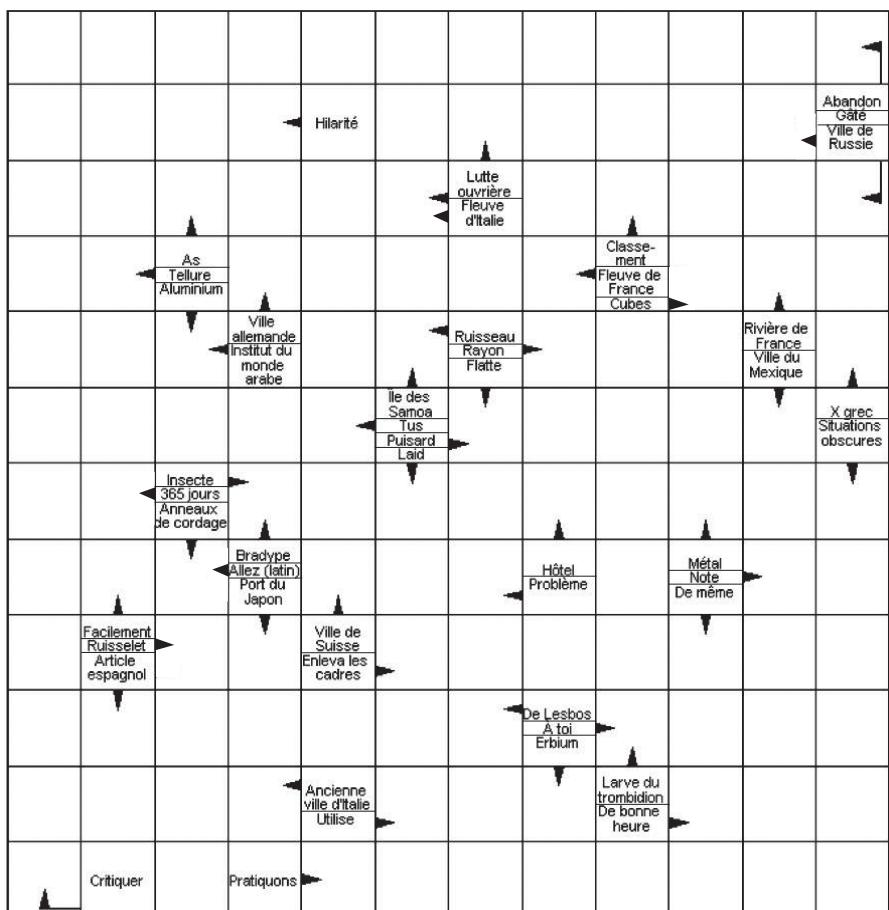
Bones

Résumé

Les restes d'un professeur de yoga, ancien détenu et membre d'un gang de motards, ont été trouvés dans les vestiges d'un feu de forêt. Les équipes de l'Institut retracent le parcours de la victime, depuis ses frasques passées jusqu'à sa réintroduction dans la vie active, pour tenter de démasquer le meurtrier. Mais de nombreuses zones d'ombre subsistent et ralentissent l'enquête. Booth, qui se félicite d'avoir tenu un mois sans se laisser dévorer par son addiction au jeu, poursuit ses efforts dans l'espoir de regagner la confiance de Brennan. De leur côté, Angela et Hodgins prennent une décision cruciale pour leur avenir...



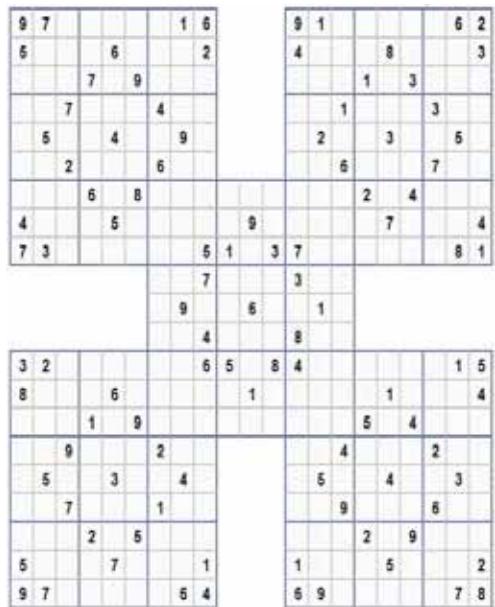
Mots fléchés n°1072



Samouraï-Sudoku n°1072

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3×3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°1072

► Horizontalelement:

1. Relatif à l'écriture sainte
 2. Coulis d'un pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
 3. Mammifère lagomorphe - Tique
 4. Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
 5. Solution aqueuse, employée comme antiseptique
 - Romain
 6. Région du Sahara nigérien
 - Habilité à faire qqch
 7. Ch. - I. de c. de la Charente-Maritime - Personnelle
 8. Aluminium - Cri d'approbation
 9. Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est à dire
 10. Ensemble d'images sur un même thème - Champagne
 11. Choisirsons - Du verbe avoir
 12. Ch. - I. de c. de la Somme
 - Permanent

► **Verticalement:**

- Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
 - Homme politique italien - Massif de la Grèce
 - Compositeur français - Mammifères rougeurs
 - Rivière de l'Asie - Ch.-L. de c. des Alpes-s-Haute-Provence - Gelée des eaux
 - Oiseaux - Maman
 - Maitrise des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
 - Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
 - Ridiculiseraien
 - Art, contracté - Labée à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
 - Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
 - Diminuer - Substance sucrée
 - Harasser - Dévêtue

7 erreurs

5^e JOURNÉE DE LIGUE 1 MOBILIS

MC ALGER- ASM ORAN AUJOURD'HUI À BOLOGHINE: La réconciliation avec le public, un point commun pour les deux équipes

Le MC Alger, qui se trouve dans le ventre mou de la Ligue 1 Mobilis, tentera ce soir de se réconcilier avec ses fans par une victoire face à la coriace équipe de l'ASM Oran pour le compte de l'ouverture de la 5^e journée du Championnat professionnel de Ligue 1 Mobilis.

Said Ben

Les joueurs du MCA qui restent sur une défaite le week-end passé à Blida (1-0), auront une belle occasion de se rattraper et ainsi de déclencher ce « déclic » qui tarde à venir pour cette formation d'Artur Jorge à la recherche de son « onze » principal.

Or, il se trouve que l'ASM Oran reste également sur une défaite mais à domicile lors de la précédente journée face au DRB Tadjenant (1-0). Les gars de l'ASMO veulent aussi se réconcilier avec leur public en cherchant un bon résultat de ce déplacement au stade Bologhine qui devrait certainement afficher complet ce soir.

D'ailleurs, on parle déjà d'un éventuel limogeage du coach portugais Artur Jorge. Et un autre revers serait assurément fatal pour l'entraîneur du Doyen, plus que jamais contesté. Les supporters des Vert et Rouge sont bien mécontents de la dernière défaite de leurs favoris à Blida dans un stade aussi spacieux et surtout dans un match joué à huis clos.

Le gardien de but du MC Alger, Faouzi Chaauchi, reconnaît : « Je comprends parfaitement la réaction de nos supporters. On est tous déçus par ce résultat, car le match était à notre portée, mais que voulez-vous ? Il



y a des jours où rien ne se passe comme vous voulez » et au keuper des Vert et Rouge de promettre que « le vrai départ sera ce jeudi... ».

Quant au coach adjoint du Doyen, le Brésilien Valdo, il met la pression sur les joueurs en les responsabilisant dans ces termes : « On joue avec le corps, on lutte avec les tripes et on gagne avec la tête ». Ce qui constitue en quelque sorte les directives de l'ex-vétérinaire du Brésil aux joueurs du MCA afin d'arracher une victoire tant espérée par les Vert et Rouge et surtout par les supporters qui l'attendent avec impatience pour ne serait-ce que chasser le doute qui s'est déjà installé au sein des amoureux du

club.

Du côté de l'ASMO, les dirigeants font tout pour « rassurer » les joueurs sur leur problème financier et surtout les encourager afin d'arracher un bon résultat face au Doyen sur son propre terrain. Ce qui explique cette dernière visite du président des Asémistes à la reprise des entraînements au début de cette semaine. Le manager Lahouari Benamar a indiqué que cette visite avait pour but de rassurer les joueurs qui n'ont pas encore été régularisés. Le président est venu parler aux joueurs, non pas pour leur reprocher la défaite subie samedi passé contre l'équipe de Tadjenant, mais plutôt pour les rassurer au sujet de leur situation

financière. Il a profité de l'occasion pour les encourager à persévérer dans le travail qui les attend. Je peux dire que cette visite devrait porter ses fruits, a conclu le manager de l'ASMO. Kamel Moussa, le coach, a bien préparé ses joueurs, surtout sur le plan psychologique car la pression du public du MCA jouera un rôle important dans ce match où les joueurs d'Artur Jorge sont dos au mur.

Le match s'annonce bien difficile pour l'une comme pour l'autre équipe et bien malin celui qui oserait le moindre pronostic dans cette rencontre qui reste ouverte à toutes les éventualités en matière de résultat final.

S.B.

Le MC Oran en perte de vitesse, Cavalli ne s'affole pas

Jean-Michel Cavalli, l'entraîneur du MC Oran a assuré que son équipe reviendrait en force après son départ raté en championnat de Ligue 1 algérienne de football, estimant que les « Hamraoua » n'ont pas été méprisés par le calendrier en disputant en déplacement trois de leurs quatre premiers matchs.

« Certes, nous avons mal débuté le championnat, mais je rassure nos supporters que nous allons revenir en force dans les prochaines journées », a déclaré le technicien français à la presse à l'issue de la défaite de son équipe sur le terrain de l'USM Alger (3-2), mardi soir en

match comptant pour la mise à jour de la 4^e journée du championnat. Après cette deuxième défaite (contre 2 nuls et 0 victoire), le MCO, qui a terminé troisième lors de la précédente édition du championnat, occupe la 14^e place au classement avec seulement deux points. Ce départ raté des Oranais trouve son explication dans le « calendrier difficile » dont a hérité son équipe, selon son coach.

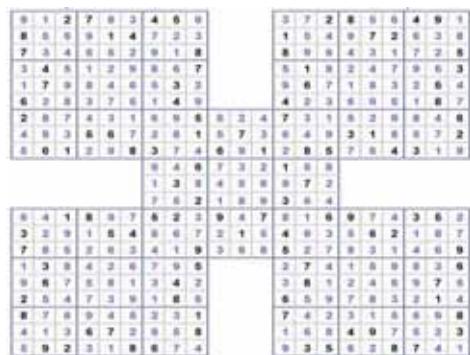
« Ce n'était pas évident de s'en sortir avec trois déplacements dès les quatre premières journées, mais je reste persuadé que nous avons les ressources nécessaires pour réve-

nir en force dans les prochains matchs », a encore rassuré le sélectionneur d'Algérie en 2007. Cavalli a en outre regretté la défaite de son équipe contre l'USMA, estimant que ses joueurs « n'ont pas à rougir » de cet échec, et ajoutant qu'ils « avaient tenu la dragée haute à une équipe ayant le vent en poupe après son parcours réussi en Ligue des champions d'Afrique (l'USMA est qualifiée en demi-finales, ndlr) ».

Malgré cela, Cavalli pense que ses protégés « auraient pu revenir avec le point de nul au vu de la physionomie de la rencontre ». Des trois buts inscrits par l'USMA dans ce match,

deux sont survenus sur penalty. Le calendrier « défavorable » auquel a été soumis le MCO en ce début de saison, n'est pas la seule cause de ses mauvais résultats jusque-là, selon les observateurs. En effet, les statistiques montrent que l'équipe phare de la capitale de l'Ouest a perdu beaucoup de sa solidité défensive. Le preuve : le Moudouia a encaissé 9 buts en quatre matchs, soit une moyenne de deux buts par rencontre, ce qui contraste avec le bilan de l'arrière-garde oranaise au cours de la deuxième partie de l'exercice précédent avec 5 buts encaissés en 15 matchs.

Sudoku N°1071



Mots Croisés N°1071

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVO■R
TYR■MAN■IE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

Solution Mots Fléchés N°1071

LARMOIEMENTS
ORAIISON■NOE■
UTILE■SOEURS
FURENT■BRERA
OSE■TEC■VRAI
Q■NS■NENE■IN
ULTIMES■SENT
EU■REBUS■RE
RESSERRES■OS
ISE■REEL■BI■
E■TOUS■OSONS
■CHUT■ENRAGE

S o l u t i o n

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR) - BUTEURS : Benyettou prend les commandes

L'attaquant de l'ES Sétif, Mohamed Benyettou, a pris seul les commandes du classement des meilleurs buteurs du Championnat de Ligue 1 algérienne de football en signant sa quatrième réalisation mardi lors du nul ramené par son équipe du terrain du RC Relizane (1-1), comptant pour la mise à jour de la quatrième journée. Dans le même cadre, l'attaquant de l'USM Alger, Youcef Belaïli, en a profité pour porter à trois son capital buts après avoir inscrit la troisième réalisation de sa formation vainqueur à domicile face au MC Oran (3-2). Lors de ce même match en retard, l'attaquant du MC Oran, le Libyen Mohamed Zaâbia a marqué lui aussi son troisième but de la saison. Les deux joueurs rejoignent Mohamed Derrag (CR Belouizdad) à la deuxième place du classement des buteurs. Le meilleur goleador du précédent exercice Walid Derrardja (16 buts avec le MCE Eulma), n'a toujours pas débloqué son compteur buts avec sa nouvelle équipe, le MC Alger.

Classement :

4 buts : Benyettou (ES Sétif)
3 buts : Belaïli (USM Alger) - Zaâbia (MC Oran) - Derrag (CR Belouizdad)
2 buts : Djalil (JS Saoura) - Gasmi (NA Hussein Dey) - Mouss (MC Oran) - Sayoud (DRB Tadjenant) - Meziani (USM El Harrach) - Seguer (USM Alger) - Manucho (RC Relizane).

Championnat de Ligue 1 de football (4^e j^o) - Résultats et classement

Résultats complets des rencontres et classement lors de la quatrième journée du Championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football disputée jeudi et samedi:

Jeudi : USM El Harrach- NA Hussein-dey 2-0

Samedi :

MO Béjaïa- CS Constantine 0-0
CR Belouizdad- JS Kabylie 0-1
USM Blida- MC Alger 1-0
ASM Oran- DRB Tadjenant 0-1
JS Saoura- RC Arbaâ 1-1

Mardi 15 septembre :

Relizane: RC Relizane - ES Sétif (16h30)
Alger: USM Alger- MC Oran (19h00)

Classement :

	Pts	J
1. USM Harrach	10	4
2. DRB Tadjenant	9	4
3. CR Belouizdad	8	3
4. CS Constantine	7	4
5. USM Alger	6	3
--. MO Béjaïa	6	4
--. JS Saoura	6	4
8. MC Alger	5	4
9. ES Sétif	4	3
--. ASM Oran	4	4
--. USM Blida	4	4
12. RC Relizane	3	3
--. NA Hussein Dey	3	4
14. MC Oran	2	3
--. JS Kabylie	2	4
16. RC Arbaâ	1	4

MO BÉJAÏA : Amrani, nouvel entraîneur

Le technicien Abdelkader Amrani est devenu le nouvel entraîneur du MO Béjaïa (Ligue 1 algérienne de football), en remplacement du Suisse Alain Geiger, démissionnaire, a rapporté hier le site officiel du club béjaoui.

«Les deux parties sont tombées d'accord sur tous les points relatifs au contrat qui liera le club avec Amrani, entre autres sur le plan financier et les objectifs à atteindre pour la saison 2015-2016», précise la même source.

Geiger a présenté lundi sa démission de son poste d'entraîneur, après avoir dirigé les quatre premières rencontres de championnat.

Il ne s'agit que d'un retour pour Amrani, qui avait conduit le MOB la saison dernière à

remporter la Coupe d'Algérie et décrocher une 2e place au classement final de la Ligue 1.

Amrani vient d'être limogé de son poste d'entraîneur de l'équipe saoudienne d'Al-Raed (division 1), avec un bilan de deux défaites en autant de matches en championnat, et une élimination en coupe du Prince héritier.

Le revenant Amrani devrait diriger à nouveau ses joueurs samedi prochain lors du match en déplacement à Sétif, dans le cadre de la 5e journée.



CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE AMATEUR (GR.OUEST- 2^e JOURNÉE):

Programme des rencontres

Programme des rencontres comptant pour la 2e journée du championnat national amateur de football (groupe Ouest), prévue samedi (16h00):

JSM Tiaret - IS Tighenif
MB Hassasna - CRB Sendjas (à Saida)
SA Mohammadia - WA Tlemcen
WA Mostaganem - CRB Ben Badis
GC Mascara - ASB Maghnia
US Remchi - ES Mostaganem
SCM Oran - SKAF El-Khemis
ESM Koléa - RCB Oued R'hiou

Classement:

	Pts	J
1.WA Mostaganem	3	1
-JSM Tiaret	3	1
-ASB Maghnia	3	1
- WA Tlemcen	3	1
5.US Remchi	1	1
-SCM Oran	1	1
- GC Mascara	1	1
- SKAF Khemis	1	1
- RCB Oued R'hiou	1	1
- ES Mostaganem	1	1
- CRB Sendjas	1	1
- CRB Ben Badis	1	1
13.ESM Koléa	0	1
- SA Mohammadia	0	1
- MB Hassasna	0	1
- IS Tighennif	0	1

Classement:

	Pts	J
1)- CRB Dar El Beida	1	3
-) IB Lakhdaria	1	3
-) US Oued Amizour	1	3
-) WA Boufarik	1	3
-) JSM Chéragea	1	3
-) CR Béni-Thour	1	3
7)- JS Hai Djabal	1	1
-) RC Boumerdès	1	1
-) WR M'Sila	1	1
-) RC Kourba	1	1
11)- JB Khemis El Khechna	1	0
-) NARB Reghaia	1	0
-) USFBB Arreridj	1	0
-) JS Jijel	1	0
-) USM Chéragea	1	0
-) MC Mekhadma	1	0

décision a été prise rapidement après avoir recueilli différents avis d'experts. Cette opération aura lieu dans les jours à venir et Jack sera ensuite indisponible environ trois mois".

L'international de 23 ans s'était blessé à l'entraînement la veille du Community Shield contre Chelsea (1-0) et, dans un premier temps, il était prévu qu'il manque six à huit semaines.

En raison de la guérison longue de sa fracture, le club

confirme que Wilshere sera

opéré, indiquent les Gunners

dans un communiqué. Cette

CHAMPIONNAT NATIONAL AMATEUR - GR. CENTRE (2^e JOURNÉE):

Programme des rencontres

Programme des rencontres comptant pour la 2e journée du championnat national amateur de football (groupe Centre), prévue vendredi et samedi (16h00):

Vendredi:

USM Chéragea - US Oued Amizour (à Bourouba)

Samedi:

WR' M'sila - JSM Chéragea
IB Khemis El Khechna - RC Kouba
NARB Réghaia - JS Djidjel
JS Hai Djabal - CR Beni-Thour (à Bourouba)
MC Mekhadma - RC Boumerdès
USFBB Arreridj - IB Lakhdaria
WA Boufarik - CRB Dar Beida

Classement:

	Pts	J
1)- CRB Dar El Beida	1	3
-) IB Lakhdaria	1	3
-) US Oued Amizour	1	3
-) WA Boufarik	1	3
-) JSM Chéragea	1	3
-) CR Béni-Thour	1	3
7)- JS Hai Djabal	1	1
-) RC Boumerdès	1	1
-) WR M'Sila	1	1
-) RC Kourba	1	1
11)- JB Khemis El Khechna	1	0
-) NARB Reghaia	1	0
-) USFBB Arreridj	1	0
-) JS Jijel	1	0
-) USM Chéragea	1	0
-) MC Mekhadma	1	0

ARSENAL:

Trois mois d'absence pour Wilshere, de nouveau opéré

Le milieu international d'Arsenal Jack Wilshere, victime d'une micro-fracture à la jambe gauche début août, va subir une nouvelle opération et sera indisponible environ trois mois, a annoncé mardi son club.

En raison de la guérison longue de sa fracture, le club confirme que Wilshere sera opéré, indiquent les Gunners dans un communiqué. Cette

décision a été prise rapidement après avoir recueilli différents avis d'experts. Cette opération aura lieu dans les jours à venir et Jack sera ensuite indisponible environ trois mois".

L'international de 23 ans s'était blessé à l'entraînement la veille du Community Shield contre Chelsea (1-0) et, dans un premier temps, il était prévu qu'il manque six à huit semaines.

La saison dernière, il a ainsi été indisponible pendant cinq mois après avoir déjà été opéré à la cheville gauche.



Le défenseur de Manchester Luke Shaw souffre d'une double fracture à la jambe

Le défenseur de Manchester United, Luke Shaw souffre d'une double fracture de la jambe droite suite à un mauvais tackle lors de la défaite de son équipe mardi face au PSV Eindhoven (2-1), a annoncé son entraîneur Louis van Gaal. L'international anglais a quitté la pelouse sur civière et sous assistance respiratoire après

avoir été soigné pendant sept minutes sur le terrain. "C'est horrible, c'est une sale blessure", a commenté Louis van Gaal lors de la conférence d'après-match. "Dans le vestiaire, il avait le masque à oxygène et pleurait", a-t-il ajouté. Interrogé sur la durée de l'indisponibilité du latéral gauche, Louis van Gaal a déclaré: "Je ne



CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 "MOBILIS": 4^e JOURNÉE Résultats complets

Résultats complets des rencontres et classement lors de la 4e journée de Ligue 2 "Mobilis" de football, disputée vendredi et mardi:

CA Saïda - O. Médéa 0-0
CA Bordj Bou Arréridj - OM Arzew 1-1
CA Batna - Paradou AC 1-0
US Chaouia - JSM Skikda 0-0
AS Khroub - USM Hadjout 0-2
USM Bel Abbès - CRB Aïn Fekroun 1-0
JSM Béjaïa - Amel Boussâada 1-1

Mardi 15 septembre:
ASO Chlef - MC El Eulma 1-0

5^e JOURNÉE Programme et classement

Programme de la 5e journée de Ligue 2 "Mobilis" de football, prévue vendredi et samedi :

Vendredi 18 septembre (à 16h30):

A Oran (Stade Bouakeul) : OM Arzew - US Chaouia
A Ain Fekroune (Stade communal) : CRB Ain Fekroune - JSM Skikda (à huis clos)
A Hadjout (Stade 5-Juillet) : USMM Hadjout - CA Bordj Bou Arréridj
A Alger (Stade de Dar El Beïda) : Paradou AC - AS Khroub
A Mechria (OPOW) : MC Saïda JSM Béjaïa
A Boussâada (Stade communal) : Amel Boussâada - CA Batna

Samedi 19 septembre :

A El Eulma (Stade M. Zougar) : MC El Eulma - USM Bel Abbès (18h00)
A Médéa (Stade Imam Lyès) : O. Médéa - ASO Chlef (16h30)

Classement :

	Pts	J
1. CA Batna	10	4
2. USM Bel Abbès	8	4
- ASO Chlef	8	4
4. OM Arzew	6	4
- A Boussâada	6	4
6. O. Médéa	5	4
- MC Saida	5	4
- JSM Skikda	5	4
- USM Hadjout	5	4
10. MC El Eulma	4	4
- CABB Arréridj	4	4
12. JSM Béjaïa	3	4
- Paradou AC	3	4
- AS Khroub	3	4
- US Chaouia	3	4
16. CRB Ain Fekroun	1	4

Vers le prêt de l'Algérien Jaouchi (Club africain) à Hammam Lif

Le nouvel attaquant algérien du Club africain de Tunis, Hamid Jaouchi, devrait être prêté à un autre club local, probablement Hammam Lif, indique mercredi la presse tunisienne.

Le Club africain ne peut enregistrer Jaouchi dans sa liste après avoir épousé ses licences destinées aux joueurs étrangers, explique la même source.

Jaouchi (21 ans) s'est engagé cet été avec le champion de Tunisie en titre pour un contrat de cinq ans.

Buteur de l'équipe espoir du MC Alger (Ligue 1, Algérie) lors de la saison 2013-2014, il avait atterri à l'USM Bel Abbès, qui évoluait dans le même palier, au cours de l'exercice suivant, mais il n'y est resté que six mois avant de rejoindre l'USM El Harrach (L1, Algérie).

Le Club africain compte dans ses rangs deux internationaux algériens: Brahim Chenih et Hichem Belkaroui.

Les Tunisois viennent également de prolonger à un autre international algérien, Abdelloum Djabou, au club depuis 2012.

Jeux Africains-2015 :

ATHLÉTISME

Makhloufi en finale du 800m, Hathat éliminé

L'athlète algérien Toufik Makhloufi s'est qualifié pour la finale du 800m des 11es Jeux africains de Brazzaville, alors que Yassine Hathat est éliminé, lors des demi-finales de l'épreuve qui se sont déroulées, mardi au stade du complexe sportif de Kintélé, dans la capitale congolaise.

Dans la 3^e et dernière série, Makhloufi a pris la seconde place avec un chrono de 1:49.44, derrière le Kenyan Job Kinyor (1:49.38).

La 3^e position de la série est revenue au Congolais Alex Ngouari Moissi en 1:50.73.

Par contre, le jeune algérien Yassine Hathat ne sera pas sur la ligne de départ de la finale du 800m, prévu mercredi soir.

Engagé dans la première série, Hathat a pris la 3^e position en 1:50.27, derrière Amos Nijel (Botswana) en 1:50.00 et Timothy Kitum du Kenya en 1:50.07.

Seuls les deux premiers des trois séries, plus les deux meilleurs temps se qualifient pour la finale.

La seconde série était la plus rapide, puisque le vainqueur Kiyyava Jackson (Kenya) l'a couru en 1:46.65, devant Alberto Mamba (Mozambique) en 1:46.89 et Botumeto Masilo (Botswana) en 1:46.80.

Pour leur part, le trio du 400m haies, Abdelmalik Lahoulou, Miloud Rahmani et Saber Boukmouche se sont qualifiés aussi pour la finale de l'épreuve, prévue mercredi.

Engagés dans la 1^{re} série, Lahoulou a pris la première place en 50.41, devant son compatriote Rahmani (50.58).

Le 3^e place qualifiée est revenue au Nigérian Henry Okorie (50.07).

Quand à Saber, il s'est qualifié au temps dans la seconde série (50.61).

Les trois qualifiés de la série sont, respectivement, William Mbevi Mutunga (Kenya) en 50.23, devant le Tunisien Mohamed Sghaier

(50.41) et Kurt Couto (Mozambique) en 50.47.

La journée de mardi n'a pas souri à Amina Bettiche au 3000m steeple, où elle s'est contentée de la 7^e position en 10:29.22.

Le podium de l'épreuve a été remporté par l'Ethiopienne Assefa Sofia (9:51.30), sa compatriote Ayalew Hiwot (9:51.94) et la Kenyane Cherotich Purity (9:52.54). Pour sa part, Zainab Bouzebra s'est classée 4^e au marteau (59.16m). Les médailles sont revenues à la Burundaise Laetitia Bambara (66.91m), devant la Sénégalaise Amy Sene (63.64m) et la Botswana Batu Jennifer (62.33m).

Au concours du Pour sa part, l'athlète Louhab Kafia a terminé 6^e au triple saut, avec un saut à 16.06m.

Le concours a été remporté par le Nigérian Tosin Oke (17.00m), suivi de compatriote Olumide Olamigoke, (16.98m) et du Malien Cherif Dia Mamadou (16.55m). Au 20km marche (dames), Bariza Ghezlan a été classée en 8^e position en 1h 56:07.

La médaillée d'or est reve-



nue à la Kenyane Gace Wanjiru (1h38:28), devant l'Ethiopienne Aynalem Eshetu (1h39:49) et l'autre Ethio-pienne Askale Tiksa en 1h42:25. Par contre, chez les messieurs, les deux représentants algériens, Mohamed Ameur et Hichem Medjeber, n'ont pas figuré dans le classement final de l'épreuve du 20km marche. Ameur n'était pas sur la ligne de départ, alors que Medjeber a abandonné en cours de route. Après deux journées de compétitions, l'athlétisme algérien est sur le podium

du classement général par médailles avec une argent et une bronze). L'argent a été remporté par Lyes Mokdell au 110m haies couru en 13.49, derrière le Sud-africain Antonio Alkana (13.32) et devant le Nigérian Tyrone Akins en 13.54, tandis que ma bronze a été gagnée par Salim Keddar au 1500m qu'il a couru en 3:46.31. Le podium avait été complété par l'Ethiopien Gebremedhin (3:45.73) et Abdi Waiss Mouhyadine de Djibouti, médaillé d'argent en 3:45.98.

La finale du 800m messieurs jeudi à 16h50 (COJA)

La finale du 800m messieurs des 11es Jeux Africains 2015 aura lieu jeudi à 16h50 au Complexe de Kin-télé (Congo), a précisé le Comité d'organisation (COJA) qui avait publié mardi un programme indiquant que cette course se déroulerait mercredi (18h40). Le champion olympique algérien Taoufik Makhloufi qui sort d'une déception lors du

championnat du Monde à Pékin (4e), sera au départ de cette course en compagnie de spécialistes des deux tours de piste. "Ma première grande victoire était lors des Jeux Africains de Maputo (Mozambique) en 2011. Je suis à Brazzaville pour défendre mon titre et offrir une médaille d'or à mon pays", a déclaré Makhloufi à l'APS à l'issue de sa

qualification pour la finale des jeux du cinquantenaire. Liste des athlètes participant au 800m messieurs : Mengistu Alemer (Ethiopie), Nijel Amos (Botswana), Job Kinyor (Kenya), Taoufik Makhloufi (Algérie), Jackson Kivuva (Kenya), Timothy Kitum (Kenya), Alberto Mamba (Mozambique), Botumelo Masilo (Botswana).

400M HAIES

Trois Algériens en finale

Les athlètes algériens Abdellah Lahoulou, Miloud Rahmani et Saber Boukmouche se sont qualifiés, mardi en fin d'après midi à la finale de l'épreuve du 400m haies, des jeux Afri-

caines de Brazzaville. Lors des demi-finales de l'épreuve disputées au stade du complexe sportif de Kin-télé à Brazzaville, Lahoulou a pris la 1^{re} position de sa série en 50.41, devant son com-

patriote Miloud Rahmani (50.58) et le Nigérian Henry Okorie (50.07). Pour sa part, Saber Boukmouche, 4^e de l'autre série, s'est qualifié aux temps, en 50.61. Sa série a été remportée par William

Mbevi Mutunga (Kenya) en 50.23, suivi du Tunisien Mohamed Sghaier (50.41) et le Mozambicain Couto Kurt (50.47). La finale est programmée pour la journée de mercredi.

L'Algérien Boukmouche incertain pour la finale

L'athlète algérien Saber Boukmouche est «très incertain» pour la finale du 400m haies prévue mercredi (18h10) au stade olympique de Kin-télé à Brazzaville qui abrite les 11es Jeux Africains, a appris mardi l'APS auprès du staff de la sélection algérienne.

Boukmouche a eu un malaise après la fin de sa demi-finale qu'il a terminée à la 4^e place, se qualifiant tout de même pour la finale

à la faveur du temps réalisé dans la deuxième série (50.61). L'athlète s'est évadé à l'entrée des vestiaires après la fin de la course et a été transféré à la clinique du complexe Kin-télé, a-t-on constaté sur place. «Saber va maintenant bien. Les médecins l'on réanimé et il a repris conscience.

Pour la finale de mercredi, je pense que c'est trop juste, mais attendons demain matin pour voir», a

indiqué le chef d'équipe d'athlétisme, Abdelkrim Sadaou. «Il se plaignait la nuit dernière de douleurs abdominales. Avant la course, il nous a rassuré quant à son aptitude de courir à l'aise sa série», a-t-il encore précisé.

Outre Boukmouche, les Algériens Malik Lahoulou et Miloud Rahmani seront au départ de la finale 400m haies. Ils ont terminé la course de la 1^{re} série respectivement à la première et

FOOTBALL (1/2 FINALE) : Le Nigeria éliminé par le Burkina Faso (1-3)

Le Nigeria, l'un des adversaires de l'Algérie en Coupe d'Afrique des moins de 23 ans, s'est incliné face au Burkina Faso sur le score de 3 à 1, en demi-finale du tournoi de football des Jeux Africains mardi soir à Brazzaville.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Sydney Mohamed Sylla (11', 78'), Omar Kabore (63') pour Burkina Faso. Daniel Etor Esien (75') pour le Nigeria.

En finale prévue le 18 septembre à Brazzaville, les Étalons rencontreront le Sénégal, vainqueur de la première demi-finale contre le Congo.

En Coupe d'Afrique des moins de 23 ans, prévue au Sénégal du 28 novembre au 12 décembre prochain, le Nigeria a hérité du groupe B avec l'Algérie, l'Egypte et le Mali.

Les Nigérians de Siasia entameront le tournoi contre le Mali le 29 novembre à Mbour avant d'affronter l'Algérie le 2 décembre et l'Egypte le 5 décembre.

Les deux premiers se qualifieront pour les demi-finales et les trois premiers du tournoi représenteront le continent aux Jeux Olympiques Rio de Janeiro 2016.

Le Sénégal file en finale

Le Sénégal s'est qualifié pour la finale du tournoi de football des Jeux Africains 2015 grâce à sa victoire contre le Congo (pays hôte) (3-1), en demi-finale, mardi au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville.

Le Sénégal s'est imposé grâce à un but de Dieng et un doublé d'Ibrahim Keita.

Ce dernier avec 5 réalisations, est l'actuel meilleur buteur de la compétition.

En finale, le Sénégal affrontera le vainqueur de l'autre demi-finale entre le Nigeria et Burkina-Faso.

Grâce ce succès, le Sénégal entre dans l'histoire enissant pour la première fois en finale des Jeux Africains.

Cette compétition est une aubaine pour cette équipe sénégalaise qui prépare la CAN-2015 des U-23 qui se déroulera au Sénégal du 28 novembre au 12 décembre prochain et qualificatif aux JO-2016 à Rio de Janeiro.

JO-2024 D'ÉTÉ : Toronto n'est pas candidate à l'organisation

La ville canadienne de Toronto n'est pas candidate à l'organisation des jeux Olympiques JO-2024, a annoncé mardi son maire John Tory. «Je ne dis pas non aux jeux Olympiques, je dis pas cette fois-ci», a déclaré John Tory devant l'hôtel de ville de Toronto. «Nous ne serons pas candidat pour les jeux Olympiques d'été de 2024, nous devons aspirer à de grandes choses, être aux Olympiques ce sera quelque chose de bien car ça pourra être un catalyseur pour la construction d'infrastructures de façon accélérée», a expliqué le maire de la plus grande ville canadienne. Le maire de Toronto a promis la mise en place d'un comité consultatif chargé d'évaluer les besoins et les moyens à mettre en place pour présenter un dossier solide pour une prochaine édition des Jeux.

Avant la date limite mardi soir, le Comité international olympique (COI) a enregistré les candidatures de Budapest, Hambourg, Los Angeles, Paris et Rome pour accueillir les JO d'été 2024.

Le vote pour désigner la ville hôte des JO-2024 d'été aura lieu en septembre 2017 à Lima au Pérou.

Euro-2015 MESSIEURS L'Espagne, premier demi-finaliste

L'Espagne a validé son billet pour les demi-finales de l'Euro-2015 de basket messieurs grâce à sa victoire contre la Grèce 73 à 71, mardi à Villeneuve-d'Ascq (France). La sélection espagnole, titrée deux fois (2009, 2011) et médaillée de bronze en 2013, a toujours figuré dans le dernier carré de cette compétition depuis 1999. En demi-finale prévue jeudi, l'Espagne affrontera le vainqueur de la rencontre entre la France et la Lettonie, qui débute à 20h00 (heure algérienne).

APS

PORTO : IKER CASILLAS AIMERAIT ATTEINDRE LA FINALE

Parti du Real Madrid, avec lequel il a remporté trois Ligue des champions, Iker Casillas fait toujours de la plus prestigieuse des compétitions européennes un objectif majeur. Alors que Porto débute le 1^{er} tour dans le groupe G, face au Dynamo Kiev ce mercredi (20h45), le gardien espagnol voit loin, beaucoup plus loin. «Sortir de la phase de groupe, ce n'est pas un objectif, a-t-il indiqué. Je voudrais aller jusqu'en finale, à San Siro». Le club portugais n'a plus passé les quarts de finale depuis son épope victorieuse, en 2004.



Pellegrini : «Ils ont plus d'expérience»

«Nous avons mieux joué que la Juventus mais ils ont plus d'expérience que nous. Notamment en défense... Et ils ont marqué de superbes buts. Sergio Agüero ne pouvait pas jouer 90 minutes et on a même pris un risque en le faisant rentrer mais heureusement, il n'a pas rechuté. Vincent Kompany a un souci à un mollet»



Aubameyang peut battre un record

Alors que le Borussia Dortmund est devenu la meilleure équipe de l'Histoire de la Bundesliga après cinq journées, son meilleur buteur a égalé un record. Et il peut désormais le battre.

Au milieu de la joie d'un BVB qui balaye tout sur son passage en ce début de saison, le chiffre serait presque passé inaperçu. Inscrite 5 buts lors des quatre premières journées de championnat, un seul attaquant du Borussia l'avait fait avant Pierre-Emerick Aubameyang. Il s'agit de la légende borussie Lothar Emmerich, qui avait signé une telle performance dans les années 60.

Désormais, le Gabonais est en mesure de s'approprier ce record. Pour cela, il lui suffit «d'inscrire un but dimanche prochain face au Bayer Leverkusen. A noter que jusqu'à présent, Aubameyang a toujours marqué lors de chacun des quatre matchs de Bundesliga disputés.

LUKE SHAW GRAVEMENT BLESSÉ

C'est un sale retour en Ligue des Champions qu'a vécu Manchester United ce soir. Opposés au PSV, les Red Devils se sont inclinés 2-1 malgré un but de Depay et la présence de Martial en pointe. Toutefois, le match a été marqué par la terrible blessure de Luke Shaw dès le premier quart d'heure. Manchester United a communiqué sur l'état de santé de son arrière gauche. «Nos pensées vont à Luke Shaw, qui a subi une double fracture de la jambe. Il subira une opération à son retour à Manchester. «Il ne devrait pas rejouer avant plusieurs mois».



Alvaro Morata : «L'important est d'avoir gagné»

«Il nous faut du temps pour apprendre à jouer ensemble, c'est normal avec tous ces changements. C'est pour cela qu'on a du mal en ce début de saison. Mais ce match peut être notre point de départ. L'important est d'avoir gagné et démontrer qu'on pouvait jouer comme une équipe. Nous faisons partie des meilleurs d'Europe»



POGBA TOUCHÉ AU MOLLET

Paul Pogba pourrait manquer le déplacement de la Juventus Turin sur la pelouse du Genoa dimanche prochain. L'international français, auteur d'une passe décisive contre Manchester City mardi soir (1-2), est sorti du stade avec le mollet gauche bandé. Pour la presse italienne, ce n'est pas trop grave, mais Massimiliano Allegri ne devrait pas prendre de risque avec son milieu de terrain.



ALGERIE - JORDANIE

Appel à la dynamisation des relations bilatérales algéro-jordaniennes dans le domaine de la santé



Le président du groupe d'amitié Jordanie-Algérie, Mohamed Al-kharabcha a appelé, mardi, à Alger à la dynamisation des relations bilatérales algéro-jordaniennes dans le domaine de la santé.

Mohamed Al-kharabcha qui avait été reçu par le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière Abdelmalek Boudiaf a précisé que sa visite en Algérie s'inscrivait dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre les deux pays. Il a indiqué avoir évoqué lors de cette rencontre l'accord bilatéral dans le domaine de la santé qui avait été «gelé», tout en souhaitant sa «réactivation». Les deux parties ont également abordé les moyens de renforcer la coopération dans divers domaines notamment l'échange de médicaments entre les deux pays.

La délégation parlementaire jordanienne se trouve à Alger depuis dimanche.

Les relations interparlementaires au centre d'une rencontre au siège du Conseil de la Nation

Les moyens de développer les relations entre les parlements algérien et jordanien étaient mardi au centre d'une rencontre entre la vice-présidente du

Conseil de la nation, Zahia Benarous, et le président du groupe d'amitié Jordanie-Algérie, Mohamed Al-kharabcha, et la délégation l'accompagnant.

La rencontre a porté sur les relations entre les parlements des deux pays et «les moyens de les développer et de les hisser à un niveau supérieur par

l'échange de visites, la coordination et la concertation, notamment dans les forums parlementaires internationaux», a indiqué un communiqué du Conseil de la nation. Les deux parties ont également évoqué les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et la Jordanie et les moyens de les étendre à d'autres domaines».

APS

ALGÉRIE - ESPAGNE

Bensalah et la vice-présidente du gouvernement espagnol examinent les moyens de promouvoir la coopération entre les deux pays

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et la vice-présidente du gouvernement espagnol, Soraya de Santamaría, ont examiné mardi à Madrid les moyens de promouvoir la coopération entre l'Algérie et l'Espagne.

La rencontre a permis aux deux parties de passer en revue la coopération bilatérale dans plusieurs domaines d'intérêt pour les deux pays et d'examiner les moyens de la promouvoir, a précisé un communiqué du Conseil de la nation.

Les deux parties ont en outre procédé à un échange de vues sur la situation en

Méditerranée et au Sahel, notamment en Libye et au Mali.

La rencontre, qui entre dans le cadre de la visite officielle de M. Bensalah en Espagne, à l'invitation du président du Sénat espagnol, Pio García-Escudero, s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie dans ce pays, Mohamed Hannach.



M. Bedoui exprime la volonté de l'Algérie de renforcer ses relations avec l'Espagne...



Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a reçu mardi en audience l'ambassadeur d'Espagne, Alejandro Blanco, au cours de laquelle il a exprimé la volonté de l'Algérie de renforcer les relations de coopération entre les ministères de l'Intérieur des deux pays.

M. Bedoui a affirmé la volonté de l'Algérie de «fournir tous les efforts qui contribueront à améliorer le niveau des relations bilatérales entre les secteurs de l'intérieur des deux pays», indique un communiqué du ministère.

La relance du jumelage entre les villes algériennes et espagnoles, et la mise en place des échanges entre l'école nationale d'administration algérienne et celle espagnole ont également été évoquées par les deux parties, conclut la même source.

... Et évoque avec l'ambassadeur de Chine la coopération entre les ministères de l'Intérieur des deux pays

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Nouredine Bedoui, a reçu mardi à Alger l'ambassadeur de Chine à Alger, Yang Yuanqiu, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de l'entretien les deux respon-

sables ont évoqué les moyens de promouvoir les relations entre les ministères de l'Intérieur des deux pays, notamment dans le domaine de la sécurité et de la formation, ajoute le communiqué.

La rencontre a été une occasion pour examiner l'intensification des échanges et la coopération décentralisée entre les collectivités locales en Algérie et en Chine, précise le document.

ALGERIE - OMT

L'Algérie propose la création d'une instance de coordination internationale entre l'aviation civile et le tourisme

L'Algérie a proposé lors des travaux de la 21e session de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) la création d'une instance de coordination internationale de haut niveau entre l'aviation civile et le tourisme mon-

dial, a indiqué mardi un communiqué du ministère de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat.

Lors de cette réunion qui se tient du 12 au 17 septembre à Medellin (Colombie), le ministre de l'Aménagement du terri-

toire, du tourisme et de l'artisanat Amar Ghoul qui représente l'Algérie à cette rencontre, a proposé la création d'une instance de coordination internationale de haut niveau entre l'aviation civile et le tourisme mondial.

Le ministre a souligné

la nécessité de «concilier entre les dispositions juridiques strictes imposées par l'aviation civile et la souplesse exigée par le tourisme mondial».

Des conférences et des forums sur le tourisme sont au programme de cette rencontre.